



Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre de 2026

Table des matières

RAPPORT DE GESTION

1.0 Préface	2
2.0 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	2
3.0 Profil des activités	5
4.0 Stratégie	10
5.0 Résultats opérationnels	10
6.0 Situation financière	24
7.0 Flux de trésorerie	27
8.0 Situation de trésorerie et sources de financement	31
9.0 Poursuites	37
10.0 Gestion des risques financiers	38
11.0 Principales estimations comptables et jugements	38
12.0 Méthodes comptables et nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été appliquées	38
13.0 Contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière	39
14.0 Risques et incertitudes	40
15.0 Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes	41
États financiers consolidés intermédiaires résumés	52
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	56

1.0 PRÉFACE

Dans le présent rapport de gestion, « Gildan », la « Société » ou les mots « elle », « sa », « son », « nous », « nos » et « notre » renvoient, selon le contexte, soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc., soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc. conjointement avec ses filiales.

Le présent rapport de gestion donne de l'information sur les activités, la performance financière et la situation financière de Gildan au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date. Tous les montants qui figurent dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. Pour avoir une compréhension complète du contexte commercial de la Société, des tendances, des risques et des incertitudes auxquels elle est exposée, ainsi que de l'incidence des estimations comptables sur ses résultats opérationnels et sur sa situation financière, le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Gildan au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date et les notes y afférentes et avec notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 28 décembre 2025 (le « rapport de gestion annuel 2025 »).

Dans le cadre de la préparation du présent rapport de gestion, nous avons pris en compte l'ensemble de l'information à notre disposition jusqu'au 29 juillet 2026, date du présent rapport de gestion. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date ainsi que le présent rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et des finances de Gildan et ont été approuvés et autorisés aux fins de publication par notre conseil d'administration le 29 juillet 2026.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») et, plus précisément, conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). L'ensemble de l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion est conforme aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), à l'exception de certaines informations présentées à la section « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

De l'information additionnelle sur Gildan, dont sa notice annuelle 2025, est disponible sur le site Web de la Société, au www.gildancorp.com, sur le site de SEDAR+, au www.sedarplus.ca, ainsi qu'à la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (où se trouve le rapport annuel sur formulaire 40-F), au www.sec.gov.

2.0 MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, y compris des énoncés portant sur la stratégie de croissance durable de Gildan, sa stratégie ESG de nouvelle génération et ses objectifs ESG, la construction et l'aménagement de la deuxième usine de textile de la Société au sein du complexe au Bangladesh (y compris le calendrier et les dépenses connexes), les avantages attendus de l'acquisition de HanesBrands Inc. (désormais HanesBrands LLC, « HanesBrands » ou « Hanes »), la vente de HAA (telle qu'elle est définie ci-après) (y compris la réalisation et le calendrier prévu de celle-ci, l'utilisation prévue du produit de la vente, ainsi que les attentes de la Société selon lesquelles la réalisation de la transaction accélérera le retour au point médian de son cadre de levier financier cible), notre plan de désendettement et la réduction prévue de notre ratio de levier financier de la dette nette au BAIIA ajusté, nos dépenses d'investissement envisagées au cours des trois prochains exercices et les futurs retours de capitaux aux actionnaires, y compris en ce qui concerne les dividendes et les rachats d'action, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. En particulier, l'information qui figure aux sections « Profil des activités », « Stratégie », « Résultats opérationnels », « Situation de trésorerie et sources de financement », « Gestion des risques financiers » et « Risques et incertitudes » contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une

connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux sections « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion pour une analyse des divers facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- les changements des conditions économiques, financières ou géopolitiques générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus (y compris en ce qui concerne l'acquisition de HanesBrands);
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure, y compris notre plus important distributeur;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité, par rapport aux niveaux actuels, des cours des matières premières et des produits énergétiques entrant dans la fabrication et le transport de nos produits (notamment en raison des conflits en cours au Moyen-Orient);
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- le succès de nos programmes de commercialisation, de promotions et d'innovation;
- notre niveau d'endettement et ses conséquences potentielles sur notre entreprise et nos activités;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies et d'autres événements défavorables imprévus;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales, la conformité aux règlements en matière de droits et de tarifs et les modifications qui y sont apportées, les lois et accords sur le commerce international, les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et les programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;

- l'incidence, y compris les répercussions économiques plus générales, des tarifs, imposés par l'administration américaine, et des mesures de représailles adoptées par d'autres gouvernements, ou l'imposition de nouvelles restrictions ou interdictions visant l'exportation ou l'importation de biens entre les pays;
- l'élimination des subventions gouvernementales et des crédits dont nous bénéficions actuellement, et la non-matérialisation des nouvelles subventions et des nouveaux crédits attendus;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;
- des modifications à la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité et le non-respect de celle-ci;
- les conséquences des changements climatiques mondiaux sur nos activités;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- notre capacité à protéger la force et la réputation de nos marques;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information ou à ceux de nos fournisseurs de services découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- l'évolution rapide de l'intelligence artificielle;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

3.0 PROFIL DES ACTIVITÉS

3.1 Aperçu

Gildan est l'un des principaux fabricants verticalement intégrés de vêtements de base de tous les jours, y compris des vêtements de sport, des sous-vêtements, de chaussettes et des produits de lingerie. Nos produits sont vendus à des grossistes, à des sérigraphes et à des décorateurs à l'échelle mondiale et aux détaillants en Amérique du Nord et à l'international, notamment les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les détaillants spécialisés, les magasins d'artisanat et les détaillants en ligne, de même que directement aux consommateurs. Nous confectionnons aussi des produits pour les entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie, qui les commercialisent sous leurs propres marques dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants.

L'exercice de nos activités de fabrication et d'exploitation en tant que fabricant socialement responsable est au cœur de ce que nous faisons. La vaste majorité de nos ventes proviennent de produits que nous fabriquons nous-mêmes. Depuis la création de la Société, nous avons réalisé d'importantes dépenses d'investissement pour développer et exploiter nos propres installations de production à grand volume et verticalement intégrées, y compris la production de fil, la fabrication de textiles et de chaussettes et les activités de couture, ce qui nous permet de contrôler tous les aspects du processus de production, du début à la fin, des vêtements que nous confectionnons.

Nous estimons que l'ensemble de compétences que nous avons acquises en matière de conception, de construction et de gestion des installations de fabrication qui nous appartiennent, ainsi que le degré d'intégration verticale de notre chaîne d'approvisionnement et les dépenses d'investissement que nous avons réalisées au fil des ans nous distinguent de nos concurrents dont l'intégration verticale n'est pas aussi poussée et qui peuvent dépendre davantage de fournisseurs tiers. Le fait de posséder et d'exploiter la vaste majorité de nos installations de fabrication nous permet de contrôler plus rigoureusement nos processus de production, les niveaux d'efficacité, les coûts et la qualité des produits, ainsi que d'assurer un service fiable dont les délais de production et les cycles de livraison sont de courte durée. De plus, le fait d'exploiter nos propres installations nous permet de nous assurer du respect de normes élevées en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

3.2 Nos activités

3.2.1 Marques, produits et clientèle

Les produits que fabrique et vend la Société sont commercialisés sous des marques qui lui appartiennent, dont les marques Gildan®, Hanes®, Comfort Colors®, American Apparel®, ALLPRO®, GOLDTOE®, Peds®, Bali®, Playtex®, Maidenform®, Bonds®, ainsi que Champion®, qui fait l'objet d'un contrat de licence de distribution exclusive sur le marché des vêtements imprimés aux États-Unis et au Canada, de même que Polo Ralph Lauren®, qui fait également l'objet d'un contrat de licence de distribution. En outre, nous fabriquons des produits pour approvisionner une sélection d'importantes marques mondiales grand public axées sur le style de vie, ainsi que certains clients de la vente au détail qui commercialisent ces produits sous leurs propres marques exclusives.

Nos principaux produits comprennent les hauts et bas de sport, les hauts et bas de sous-vêtements, les chaussettes (articles chaussants) et la lingerie. Nous vendons principalement nos vêtements de sport sans motif, sans imprimé ni embellissement. La majorité des vêtements de sport que nous vendons le sont actuellement par l'intermédiaire du réseau des ventes en gros, qui comprend des distributeurs de vente en gros, des sérigraphes, des décorateurs et aux clients des marques mondiales axées sur le style de vie. Les distributeurs de vente en gros vendent les vêtements sans motif à des imprimeurs sérigraphes ou à des entreprises d'embellissement de vêtements qui les décorent de motifs et de logos, et qui, pour leur part, revendent les vêtements de sport imprimés auprès d'un éventail très diversifié de consommateurs. Ceux-ci incluent des établissements d'enseignement, des vendeurs d'articles de sport, des marchandiseurs pour des événements spéciaux, des distributeurs d'articles promotionnels, des organismes de bienfaisance, des promoteurs des secteurs du divertissement, du voyage et du tourisme, de même que des détaillants. Nous assurons aussi la fabrication de produits que nous vendons à une sélection d'importantes entreprises de marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie qui distribuent les produits dans le réseau de la vente au détail dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants. Outre

certaines vêtements de sport, notre portefeuille de marques largement reconnues de sous-vêtements et de chaussettes pour hommes, femmes et enfants, de soutiens-gorge, de petites culottes et de vêtements aminçissants est principalement vendu par l'intermédiaire du réseau des ventes au détail qui inclut de grands détaillants en Amérique du Nord et à l'international, ou directement aux consommateurs. Parmi ces détaillants figurent les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les magasins de sport spécialisés, les détaillants en alimentation et pharmacies, les magasins à un dollar et les clubs-entrepôts, lesquels vendent tous aux consommateurs dans leurs magasins ayant pignon sur rue ou par l'entremise des plateformes de commerce électronique. De plus, nous vendons nos produits à des détaillants présents uniquement en ligne qui, eux, les vendent aux consommateurs.

Le tableau qui suit résume nos principaux produits offerts actuellement sous la marque Gildan et sous licence :

Principaux produits	Détails de la gamme de produits	Marques ¹
Vêtements de sport	t-shirts, hauts et bas molletonnés, chandails sport, polos, camisoles et uniformes médicaux	Gildan®, Hanes®, Gildan Performance®, Gildan Hammer®, Gildan Softstyle®, Gildan® Heavy Cotton™, Gildan® Ultra Cotton®, Gildan DryBlend®, Gildan® HeavyBlend™, Comfort Colors®, American Apparel®, Champion® ⁽²⁾ , ALLPRO®, ComfortWash®, BEEFY®, Bonds®
Chaussettes	chaussettes sport, habillées, tout-aller et chaussettes de travail, chaussettes invisibles et chaussettes thérapeutiques ³⁾	Gildan®, Hanes®, Gildan® Ultra Cotton®, GoldToe®, GoldToe® Signature™, GoldToe Edition™, Peds®, MediPeds®, Powersox®
Sous-vêtements	sous-vêtements pour hommes et pour garçons (hauts et bas) et petites culottes pour femmes	Gildan®, Hanes®, Gildan Platinum®, Gildan Softstyle®, Gildan Performance® BareSoft™, Gildan Performance® EZBreeze™, Bonds®, Berlei®, Bras N Things®, Polo Ralph Lauren® ⁽⁴⁾
Lingerie	lingerie, soutiens-gorge et vêtements aminçissants pour femmes	Bali®, Playtex®, WonderBra®, Maidenform®, Bonds®, Bras N Things®, Berlei®

1) À la clôture de l'acquisition de HanesBrands, la Société a classé les activités australiennes de HanesBrands dans les activités abandonnées, ce qui inclut les marques suivantes : Bonds®, Bras N Things®, Berlei® et Sheridan®.

2) En vertu d'un contrat de licence de distribution exclusive dans le marché des vêtements imprimés aux États-Unis et au Canada.

3) Applicable seulement à MediPeds®.

4) En vertu d'un contrat de licence de distribution exclusive aux États-Unis, au Canada, au Mexique et au Japon.

3.2.2 Fabrication

La vaste majorité de nos produits sont fabriqués dans des installations qui nous appartiennent et que nous gérons. Dans une bien moindre mesure, nous avons également recours à des sous-traitants pour combler le reste de nos besoins relatifs à certains produits. Nos activités de fabrication verticalement intégrées couvrent le processus de fabrication des vêtements du début à la fin et comprennent des installations à forte intensité de capital pour la filature, la fabrication de textiles et la confection de chaussettes, ainsi que des installations de couture nécessitant une main-d'œuvre importante. Nos installations de fabrication sont situées dans quatre centres de fabrication principaux, plus précisément aux États-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes et en Asie. Nous avons également des installations de fabrication en Amérique du Sud. Toutes nos installations de filature sont situées aux États-Unis, tandis que les installations de fabrication de textiles, les installations de couture et les installations de fabrication de chaussettes se trouvent dans les autres centres de fabrication mentionnés précédemment, dont le plus important est situé au Honduras, en Amérique centrale.

Afin de soutenir la croissance additionnelle des ventes, de favoriser une structure de coûts efficiente et concurrentielle et d'accroître la diversification géographique de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons ajouté une capacité de fabrication substantielle grâce à une expansion importante au Bangladesh qui a impliqué le développement d'un important complexe de fabrication comptant plusieurs installations qui devrait accueillir deux grandes installations de fabrication de textiles et les activités de couture connexes. En date du deuxième trimestre de 2025, la construction du premier complexe de fabrication de textiles et de couture était terminée et la phase de démarrage, pleinement amorcée. En février 2026, la Société a annoncé son intention de construire et aménager sa deuxième usine de textile au sein du complexe au Bangladesh (phase 2). La production initiale de l'usine devrait démarrer à la fin de 2027. Les infrastructures sont actuellement en place pour soutenir cette expansion, et le budget et les plans actuels pour les dépenses d'investissement devraient être respectés.

Le tableau suivant résume nos principales activités de fabrication par région :

	Amérique du Nord	Amérique centrale	Amérique du Sud	Caraïbes	Asie ⁴⁾
Installations de filature¹⁾ : transformation du coton, du polyester et d'autres fibres en fil	■ États-Unis (6 installations)				
Installations de fabrication de textiles : tissage du fil pour fabriquer du tissu, teinture et découpage du tissu		■ Honduras (4 installations)	■ Brésil	■ République dominicaine (2 installations)	■ Bangladesh (2 installations)
Installations de couture²⁾ : transformation du tissu en vêtements	■ Mexique	■ Honduras (2 installations) ■ Nicaragua (5 installations) ■ El Salvador (2 installations)	■ Brésil ■ Argentine	■ République dominicaine (5 installations)	■ Bangladesh (3 installations) ■ Vietnam (2 installations) ■ Indonésie
Installation de teinture de vêtements³⁾ : processus de teinture pigmentaire ou de teinture réactive (Pigment Pure™)		■ Honduras			
Installations de confection de chaussettes : transformation de fil en chaussettes finies		■ El Salvador			

1) Bien que nous produisions à l'interne la majorité du fil dont nous avons besoin, nous avons également recours à des tiers fournisseurs de fil, principalement en Asie pour nos activités au Bangladesh, pour combler le reste de nos besoins de fil. La majorité du coton utilisé par nos sous-traitants asiatiques est du coton américain.

2) Même si nous gérons la majorité de nos installations de couture, nous avons également recours aux services de couture de sous-traitants, principalement en Amérique centrale et en Haïti, pour combler le reste de nos besoins de couture.

3) La teinture des vêtements est une caractéristique exclusive des vêtements Comfort Colors® et elle nécessite un processus de teinture exclusif appelé Pigment Pure™, processus de teinture différent de celui que nous utilisons habituellement pour teindre la majorité de nos vêtements dans nos installations de fabrication de textiles.

4) À la clôture de l'acquisition de HanesBrands, la Société a classé les activités australiennes de HanesBrands et l'installation de fabrication en Indonésie connexe comme des actifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées.

3.2.3 Représentation, commercialisation et distribution

Notre bureau de représentation et de commercialisation international est situé à Christ Church, à la Barbade, où nous avons établi diverses fonctions liées à la clientèle, notamment la gestion des ventes, la commercialisation, le service à la clientèle, la gestion du crédit, la prévision des ventes, la planification de la production, la gestion des stocks et la logistique, ainsi que les fonctions liées aux finances, aux ressources humaines et aux technologies de l'information. Après l'acquisition de HanesBrands, nous avons également maintenu une importante présence aux États-Unis, où sont regroupées diverses fonctions de ventes, de commercialisation et d'administration. Nous avons établi des activités de distribution étendues essentiellement en ayant recours à de grands centres de distribution gérés et exploités en interne répartis dans les Amériques, ainsi que dans d'autres régions géographiques où nous fabriquons et vendons nos produits, notamment au Bangladesh et en Australie. Pour compléter certains de nos besoins de distribution, nous utilisons aussi des entrepôts de tierces parties situés en Amérique du Nord et en Europe.

3.2.4 Effectif et siège social

La Société compte actuellement un effectif d'environ 75 000 employés à l'échelle mondiale. Son siège social est situé à Montréal, au Canada.

3.3 Environnement concurrentiel

La concurrence sur le marché des vêtements de base s'exerce généralement sur le plan du service et de la disponibilité des produits, des prix, de la qualité, du confort et de l'ajustement, du style et des marques. Pour livrer concurrence à ces égards, nous mettons à profit nos avantages concurrentiels, notamment notre chaîne d'approvisionnement de fabrication stratégiquement située et verticalement intégrée, notre grande envergure, notre structure de coûts, nos capacités de distribution à l'échelle mondiale et le positionnement de nos marques sur les marchés que nous desservons. Nous estimons que notre ensemble de compétences en matière de fabrication, de même que l'infrastructure de chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée, à grande échelle et à faible coût que nous avons établie en réalisant des investissements importants au fil du temps, représentent des avantages concurrentiels clés et des éléments qui nous distinguent de nos concurrents.

Nos concurrents sont des fabricants ou des fournisseurs de vêtements de base pour la famille, de grande envergure et de plus petite taille, établis aux États-Unis et à l'étranger. Parmi les fabricants qui sont en concurrence avec nous en Amérique du Nord, on compte Fruit of the Loom, Inc., filiale de Berkshire Hathaway Inc., qui nous livre concurrence au moyen de ses propres marques et de celles de sa filiale, Russell Corporation, selon le réseau. Ces sociétés exercent des activités de fabrication dans certaines des mêmes régions géographiques que Gildan et livrent généralement concurrence à la Société dans les mêmes catégories de vêtements de base et par l'intermédiaire de réseaux de distribution communs en Amérique du Nord et sur les marchés internationaux. En ce qui concerne les chaussettes, les sous-vêtements et la lingerie, nos concurrents comprennent aussi Renfro Corporation, Jockey International, Inc., Kayser Roth Corporation, Victoria's Secret et SKIMS. De plus, nous sommes en concurrence avec des sociétés américaines de plus petite taille qui vendent à des distributeurs de vente en gros de vêtements de sport à imprimer ou qui exercent leurs activités à ce titre, ainsi que des manufacturiers situés en Amérique centrale, au Mexique et en Asie qui approvisionnent aussi le réseau des vêtements à imprimer. Bien que la concurrence vienne aussi des marques privées de certains de nos clients, nous fournissons aussi des produits à des clients qui recherchent des fournisseurs stratégiques possédant les capacités de fabrication que nous pouvons offrir afin de soutenir leur offre de produits de marque privée.

3.4 Événements récents

Mise à jour sur la politique commerciale de l'administration américaine

La Société continue de surveiller l'évolution de la politique commerciale américaine et d'évaluer l'incidence potentielle des mesures tarifaires changeantes sur ses activités, sa chaîne d'approvisionnement et ses résultats financiers.

En 2025, les États-Unis ont mis en place des tarifs réciproques propres à chaque pays ainsi que d'autres droits en vertu de la loi intitulée *International Emergency Economic Powers Act* (« IEEPA »). En février 2026, à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis invalidant les mesures tarifaires prévues par l'IEEPA, ces tarifs ont cessé de s'appliquer et ont été remplacés par un droit ad valorem temporaire de 10 %, d'application générale, imposé en vertu de l'article 122 de la loi *Trade Act of 1974*. Le tarif visé par l'article 122 ne s'applique pas aux marchandises bénéficiant d'un traitement en franchise de droits en vertu de l'Accord de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (« CAFTA-DR »). Par conséquent, une part importante des importations de la Société continue de bénéficier d'un traitement tarifaire préférentiel.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, le service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (Customs and Border Protection, ou « CBP ») a mis en place un processus administratif par phases permettant aux importateurs de demander le remboursement des tarifs précédemment acquittés en vertu de l'IEEPA. Au cours du trimestre, la Société a déposé des demandes de remboursement dans le cadre du processus de la CBP et a obtenu des remboursements substantiels. La Société continue de rechercher d'autres possibilités de remboursement dans le cadre des phases suivantes du processus de la CBP et estime que ses demandes de recouvrement de tarifs supplémentaires précédemment acquittés en vertu de l'IEEPA sont fondées. Bien que la Société s'attende à récupérer une part substantielle des tarifs admissibles acquittés en vertu de l'IEEPA, le calendrier et le montant final des futurs remboursements demeurent assujettis à l'achèvement du processus administratif de la CBP et à l'issue des procédures judiciaires connexes. Se reporter à la note 9 f) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 pour en savoir plus à ce sujet.

Au cours du deuxième trimestre 2026, le Bureau du représentant des États-Unis pour le commerce extérieur (Office of the United States Trade Representative) a ouvert trois enquêtes sectorielles en vertu de l'article 301 de la *Trade Act of 1974*, portant sur i) des allégations de pratiques de travail forcé dans certains territoires étrangers, ii) des allégations de distorsions du marché dues à la surcapacité et iii) la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle au Vietnam.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2026, le Bureau du représentant des États-Unis pour le commerce extérieur a rendu sa décision définitive dans le cadre de l'enquête sur le travail forcé. La disposition finale impose des tarifs supplémentaires allant généralement de 10 % à 12,5 % sur les importations en provenance d'environ 60 pays. Selon la décision définitive, les produits textiles et les vêtements bénéficiant d'un traitement en franchise de droits en vertu du CAFTA-DR continueraient d'être exemptés. Par ailleurs, Haïti n'est pas assujéti aux mesures définitives prévues à l'article 301.

Les enquêtes sur la surcapacité et sur la propriété intellectuelle au Vietnam se poursuivent également et pourraient déboucher sur des mesures commerciales supplémentaires touchant les importations de textiles et de vêtements. Par conséquent, la Société ne peut raisonnablement estimer le calendrier, la portée ou l'incidence potentielle de tarifs supplémentaires ou d'autres mesures commerciales qui pourraient finalement être adoptées. La Société a surveillé et continuera de surveiller ces développements et d'évaluer activement des stratégies d'atténuation en vue d'adapter ses activités et son exploitation si nécessaire.

La Société estime que sa plateforme de fabrication verticalement intégrée, sa stratégie d'approvisionnement diversifiée, son utilisation étendue de coton et de fils américains, ainsi que le traitement préférentiel dont elle bénéficie dans le cadre du CAFTA-DR et d'autres programmes commerciaux applicables, la placent en bonne position. En particulier, l'exemption applicable aux produits textiles et aux vêtements admissibles en vertu du CAFTA-DR devrait limiter l'exposition de la Société aux mesures finales relatives au travail forcé prévues à l'article 301. Toutefois, compte tenu de la nature dynamique du contexte commercial international, rien ne garantit que les stratégies d'atténuation permettront de compenser entièrement l'impact de futures mesures tarifaires ou d'autres changements dans la politique commerciale américaine. Se reporter aux informations sur les facteurs de risque concernant les accords commerciaux internationaux et la réglementation en matière de commerce international présentées à la section 15.0 de notre rapport de gestion annuel de 2025 intitulée « Risques et incertitudes » ainsi qu'à la section 2.0 du présent rapport de gestion intitulée « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs ».

Par ailleurs, la Société continue de suivre de près la situation au Moyen-Orient et ses répercussions sur les marchés mondiaux de l'énergie et le transport international. Se reporter aux informations sur les facteurs de risque présentées à la section 14.0 « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

Convention de dessaisissement des activités australiennes de HanesBrands

La Société a annoncé avoir conclu une convention définitive en vue de se dessaisir de ses activités australiennes de HanesBrands (« HAA ») au profit de BBFIT Investments Pte Ltd pour une évaluation d'entreprise d'environ 700 millions de dollars australiens (soit environ 490 millions de dollars), sous réserve des ajustements d'usage liés au prix d'acquisition. La Société avait fait part de son intention de se dessaisir de HAA et annoncé le lancement d'un processus de vente officiel dans son communiqué sur les résultats du quatrième trimestre de 2025; à cette date, l'entreprise avait été classée comme détenue en vue de la vente et comptabilisée en tant qu'activité abandonnée.

La clôture de l'opération devrait avoir lieu au second semestre de 2026, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises et du respect des conditions de clôture habituelles. Le produit de l'opération sera affecté au remboursement d'une partie de la dette en cours de la Société, accélérant ainsi le retour de Gildan au point médian de son cadre de levier financier cible de 1,5x à 2,5x la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Comme il a été indiqué précédemment, la Société prévoit renouveler son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités lorsque sa dette nette se rapprochera du point médian de son cadre de levier financier cible.

BBFIT Investments Pte Ltd est une entité associée de BB Retail Capital (BBRC), une société d'investissement privée mondiale. Morgan Stanley & Co. LLC a agi à titre de conseiller financier pour Gildan dans le cadre de cette opération.

4.0 STRATÉGIE

En 2022, Gildan a lancé sa stratégie de croissance durable de Gildan, qui a depuis stimulé la croissance interne du chiffre d'affaires et du bénéfice net, en s'appuyant sur trois piliers : l'expansion de la capacité, l'innovation et les pratiques ESG. Au cours des dernières années, nous avons renforcé notre modèle verticalement intégré grâce à des initiatives telles que l'acquisition et la modernisation de Frontier Yarns, ainsi que l'achèvement de la première phase d'un important complexe de fabrication de textiles et de couture au Bangladesh. La construction de la phase 2 au Bangladesh a été annoncée en février 2026, la production devant démarrer à la fin de 2027. Nous avons fait progresser l'innovation en introduisant une technologie exclusive de fabrication du coton, de nouvelles gammes de produits comme Light Cotton™ et la collection de molletons semi-épais Softstyle™, ainsi que la technologie d'impression Plasma Print afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'impression. De plus, Gildan investit activement dans les outils numériques, l'analyse prédictive et l'intelligence artificielle afin d'accélérer la prise de décisions à l'échelle de l'organisation, de rationaliser les processus et d'optimiser la planification de la chaîne d'approvisionnement.

L'acquisition de HanesBrands par Gildan donne naissance à un leader mondial dans le domaine des vêtements de base, élargissant l'envergure de la Société et diversifiant son portefeuille grâce aux marques emblématiques de sous-vêtements de HanesBrands, tout en tirant parti du modèle de fabrication verticalement intégré à faible coût de Gildan. De plus, cette acquisition élargit la présence de la Société dans les secteurs de la vente au détail et en gros, tout en renforçant nos capacités d'innovation.

En 2026, Gildan a entamé la cinquième année de mise en œuvre de sa stratégie ESG de nouvelle génération, qui englobe un large éventail d'initiatives. Celles-ci consistent notamment à réduire l'empreinte carbone et l'intensité d'utilisation de l'eau, à promouvoir une économie circulaire, à contribuer au développement économique régional, à assurer le respect des droits de la personne et à maintenir des normes de sécurité au sein de la chaîne d'approvisionnement. Cette stratégie comprend des objectifs axés sur cinq piliers différents : les changements climatiques, l'énergie et l'eau; la circularité; la gestion du capital humain; la création de valeur à long terme; et la transparence et la divulgation. Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur le processus lié à ces initiatives, il y a lieu de se reporter au Rapport sur la durabilité 2025 de Gildan. Les renseignements présentés dans notre Rapport sur la durabilité 2025 ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi à celui-ci.

5.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

5.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Pour évaluer notre performance opérationnelle et financière, notre situation financière et notre levier financier, ainsi que notre situation de trésorerie, nous utilisons des mesures financières et des ratios financiers qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les sociétés informent les lecteurs que le bénéfice et toutes autres mesures ajustées selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée. Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons les mesures financières non conformes aux PCGR (sur la base des activités poursuivies) suivantes : bénéfice net ajusté, bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, charge d'impôt sur le résultat ajustée, bénéfice brut ajusté, charges de vente et charges générales et administratives ajustées, bénéfice opérationnel ajusté et BAIIA ajusté. Nous utilisons également les ratios non conformes aux PCGR (sur la base des activités poursuivies) suivants : bénéfice dilué par action ajusté, taux d'impôt effectif ajusté, marge brute ajustée, charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes et marge opérationnelle ajustée. Ces mesures financières sont utilisées pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et financière et parce que nous croyons que de telles mesures procurent des renseignements utiles sur notre performance opérationnelle et financière et sur notre situation financière. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui est présentée compte tenu à la fois des activités poursuivies et abandonnées, car cette mesure représente le mieux la capacité de la Société à rembourser sa dette contractée afin de gérer sa structure du capital. Nous utilisons également des mesures financières non conformes aux PCGR qui incluent à la fois la dette totale et la dette nette (y compris les actifs et les passifs détenus en vue de la

vente), le ratio de levier financier de la dette nette (y compris les actifs et les passifs détenus en vue de la vente pour les activités poursuivies et abandonnées), ainsi que le fonds de roulement excluant les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

Les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR utilisés par la Société sont présentés sur la base des activités poursuivies (à moins d'indication contraire) et excluent, de ce fait, les résultats des activités abandonnées. Les activités abandonnées comprennent les résultats liés aux activités australiennes de HanesBrands (« HAA »), qui ont été classées comme détenues en vue de la vente et présentées à titre d'activités abandonnées à compter du 1^{er} décembre 2025, soit la date de clôture de l'acquisition de Hanes. Ce changement n'a aucune incidence sur les périodes comparatives et les mesures financières précédemment publiées par la Société, car l'acquisition de HanesBrands a été conclue au quatrième trimestre de 2025 et les résultats liés aux activités de HanesBrands n'ont donc pas été inclus dans les résultats de la Société pour les périodes intermédiaires précédentes.

Reportez-vous à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR que la Société utilise et présente, ainsi qu'un rapprochement complet avec celles qui sont conformes aux IFRS et qui se prêtent le mieux à une comparaison.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels – selon les PCGR

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données financières trimestrielles non auditées concernant les ventes nettes, le bénéfice net, le bénéfice net par action (de base et dilué) et le nombre moyen pondéré d'actions (de base et dilué) pour les huit trimestres complets les plus récents. Cette information trimestrielle non auditée a été établie selon les PCGR conformément à l'IAS 34 des IFRS. Les résultats financiers d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période future.

Périodes de trois mois closes au (en millions de dollars, sauf les actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)	T2 2026	T1 2026	T4 ²⁾ 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024
Ventes nettes	1 582,5	1 165,9	1 078,5	910,6	918,5	711,7	821,5	891,1
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	90,4	(55,1)	51,2	120,2	137,9	84,7	132,3	131,5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(140,4)	(10,7)	4,9	—	—	—	—	—
Bénéfice net total (perte nette totale)	(50,0)	(65,8)	56,1	120,2	137,9	84,7	132,3	131,5
Bénéfice (perte) de base par action :								
Activités poursuivies	0,49	(0,30)	0,32	0,81	0,91	0,56	0,86	0,82
Activités abandonnées	(0,76)	(0,06)	0,04	—	—	—	—	—
Total ¹⁾	(0,27)	(0,36)	0,35	0,81	0,91	0,56	0,86	0,82
Bénéfice (perte) dilué(e) par action :								
Activités poursuivies	0,49	(0,30)	0,32	0,80	0,91	0,56	0,86	0,82
Activités abandonnées	(0,76)	(0,06)	0,04	—	—	—	—	—
Total ¹⁾	(0,27)	(0,36)	0,35	0,80	0,91	0,56	0,86	0,82
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	185 176	185 158	160 155	149 230	150 762	151 875	153 975	160 862
Dilué	185 209	185 158	160 204	149 283	150 815	151 990	154 369	161 027

1) Il est possible que la somme du bénéfice par action trimestriel ne corresponde pas au bénéfice par action jusqu'à ce jour en raison de l'arrondissement.

2) Comprend les résultats de Hanes depuis le 1^{er} décembre 2025.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

5.2.1 Variabilité saisonnière et autres facteurs faisant varier les résultats et la situation financière

Les résultats opérationnels de nos périodes intermédiaires et de nos exercices varient sous l'effet de certains facteurs, incluant, sans s'y limiter, les variations de la demande des utilisateurs finaux et de nos clients, les décisions de nos clients d'augmenter ou de diminuer leurs stocks, les variations de la composition de nos ventes et les fluctuations des prix de vente et des coûts des matières premières. Même si nos produits sont vendus tout au long de l'année, nos affaires fluctuent en fonction des variations saisonnières de la demande, ce qui fait varier nos résultats opérationnels sur une base trimestrielle. Bien que certains produits connaissent des pics de demande saisonniers, la dynamique de la concurrence peut influencer sur le moment des achats des clients, menant à des tendances saisonnières qui peuvent varier d'un exercice à l'autre. Historiquement, la demande de t-shirts atteint un creux au quatrième trimestre et un sommet au deuxième trimestre de l'année, alors que les distributeurs s'approvisionnent en prévision de la haute saison estivale. Historiquement, la demande pour les vêtements molletonnés est habituellement plus grande aux deuxième et troisième trimestres de chaque année, soit à l'approche de l'automne et de l'hiver. Les ventes de chaussettes et de sous-vêtements sont habituellement plus élevées pendant le deuxième semestre de l'année, lors de la rentrée scolaire et de la saison des ventes du temps des Fêtes de Noël. Ces tendances saisonnières des ventes entraînent aussi des fluctuations de nos stocks tout au long de l'année.

Nos résultats subissent aussi l'influence de la fluctuation des prix des matières premières et des coûts des autres intrants. Les fibres de coton et de polyester sont les principales matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Nous avons également recours à des produits chimiques, des colorants et des garnitures que nous nous procurons auprès de divers fournisseurs. Les prix du coton fluctuent en fonction de la demande des consommateurs et de l'offre mondiale, qui peuvent subir l'impact des conditions météorologiques pendant une année donnée, de la spéculation sur les marchés des marchandises, des évaluations et des fluctuations relatives de la monnaie du pays producteur par rapport à la monnaie du pays consommateur et d'autres facteurs qui sont généralement imprévisibles. Bien que nous concluons des contrats d'achat et des instruments financiers dérivés avant livraison qui visent à fixer des prix fermes pour la composante coton de nos besoins en fil, les prix que nous payons pour le coton peuvent fluctuer considérablement d'une période intermédiaire ou d'un exercice à l'autre. Les coûts de l'énergie comptabilisés dans nos résultats opérationnels sont également affectés par les fluctuations des prix du pétrole brut, du gaz naturel et du pétrole, ce qui peut aussi avoir une influence sur les frais de transport et sur le coût des divers intrants utilisés dans notre production, comme les fibres de polyester, les produits chimiques, les colorants et les garnitures. Les variations du coût des matières premières se reflètent initialement dans le coût des stocks; elles se répercutent sur le bénéfice net seulement lorsque les stocks respectifs sont vendus.

Les acquisitions d'entreprises peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des résultats. Par ailleurs, les décisions de la direction de regrouper ou de réorganiser ses activités, notamment de fermer des installations, peuvent engendrer des coûts de restructuration importants au cours d'une période intermédiaire ou d'un exercice ainsi que d'autres coûts connexes importants, par exemple des coûts de financement. La rubrique 5.4.4 intitulée « Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du présent rapport de gestion présente une analyse des coûts liés aux activités de restructuration et aux acquisitions d'entreprises de la Société. L'émission d'actions supplémentaires en contrepartie de l'acquisition de Hanes a entraîné une augmentation significative du nombre total d'actions en circulation, ce qui a contribué à la baisse du bénéfice net (de la perte nette) par action. Cette augmentation du nombre d'actions en circulation a été partiellement contrebalancée par les rachats d'actions effectués jusqu'au 8 août 2025, qui ont réduit le nombre d'actions en circulation et ont contribué à ce que le bénéfice net (la perte nette) par action soit plus élevé qu'il ne l'aurait été autrement. Les dépréciations d'actifs, incluant les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, les provisions pour stocks abandonnés et les pertes de valeur d'actifs à long terme, peuvent aussi faire varier nos résultats. Nos résultats opérationnels des dix derniers trimestres ont subi l'incidence d'un certain nombre d'éléments influençant la comparabilité des résultats, tel qu'il est décrit ci-après. Les charges de vente et charges générales et administratives ont subi l'incidence de coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes (19,6 millions de dollars au premier trimestre de 2024, 57,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, 5,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, 0,4 million de dollars au quatrième trimestre de 2024; 0,9 million de dollars au premier trimestre de 2025, 1,1 million de dollars au deuxième trimestre de 2025, 0,2 million de dollars au troisième trimestre de 2025, 0,6 million de dollars au quatrième trimestre de 2025, 0,8 million de dollars au premier trimestre de 2026 et 0,8 million de dollars au deuxième trimestre de 2026), comme il est expliqué aux sections 5.4.3 et 15.0 du présent rapport de gestion. Ces coûts ont été partiellement compensés par l'incidence favorable du crédit pour l'emploi à la Barbade (néant au quatrième trimestre de 2023 et au premier trimestre de 2024, 17,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024,

6,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, 17,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024; 8,1 millions de dollars au premier trimestre de 2025, 11,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, 12,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, 13,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, 11,4 millions de dollars au premier trimestre de 2026 et 9,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026) et par l'incidence favorable de la subvention au titre de la loi intitulée *Economic Diversification and Growth Fund* (« EDGF ») de la Barbade, approuvée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, pour laquelle la Société avait déposé une demande dans le cadre de son plan d'intégration lié à l'acquisition de Hanes (37,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026). Les résultats du deuxième trimestre de 2026 ont bénéficié d'un remboursement de tarifs en vertu de l'IEEPA de 25 millions de dollars comptabilisé dans la marge brute (ainsi que de produits d'intérêts connexes de 1,0 million de dollars classés dans les charges financières, montant net), tel qu'il est indiqué aux sections 5.4.2 et 3.4 du présent rapport de gestion. Nos résultats ont également subi l'incidence d'un certain nombre d'éléments directement liés à l'acquisition de Hanes, notamment : i) du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le coût des ventes (35,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, 106,3 millions de dollars au premier trimestre de 2026 et 85,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026), ii) de la commission d'engagement sur la facilité de crédit-relais de 9,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025 engagée dans le cadre des ententes de financement liées à l'acquisition, iii) des charges d'intérêts nettes de 2,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025 engagées à l'égard de l'émission d'obligations avant la clôture de l'acquisition, iv) du profit sur le remboursement de la dette, après déduction des frais de remboursement anticipé de dette, d'un montant de 3,5 millions de dollars de dollars au quatrième trimestre de 2025, v) du règlement postérieur au versement de la contrepartie au titre des actions acquises lié à l'acquisition de Hanes de 19,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, inclus dans les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, vi) des coûts de transaction et d'intégration connexes à des acquisitions (59,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, 17,1 millions de dollars au premier trimestre de 2026 et 9,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026), vii) des indemnités de départ et autres charges liées à l'intégration de Hanes (27,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, 27,1 millions de dollars au premier trimestre de 2026 et 11,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026), et viii) de la radiation de matériel se rapportant à la fermeture d'installations dans le cadre de l'intégration de Hanes (14,4 millions de dollars au premier trimestre de 2026 et 66,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2026).

Les montants présentés relativement aux ventes nettes, au coût des ventes, aux charges de vente et aux charges générales et administratives, ainsi qu'aux charges financières ou produits financiers, varient en fonction du taux de change de certaines devises par rapport au dollar américain, tel qu'il est décrit à la section intitulée « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. La Société recourt à l'occasion à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change.

5.3 Principales informations financières

(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les				Périodes de six mois closes les			
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation		28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	
			\$	%			\$	%
Ventes nettes	1 582,5	918,5	664,0	72,3 %	2 748,4	1 630,2	1 118,2	68,6 %
Bénéfice brut	459,8	289,4	170,4	58,9 %	738,1	511,3	226,8	44,4 %
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	545,4	289,4	256,0	88,5 %	930,0	511,3	418,7	81,9 %
Charges de vente et charges générales et administratives	193,8	81,7	112,1	n. s.	412,5	169,1	243,4	n. s.
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées ¹⁾	193,0	80,7	112,3	n. s.	410,9	167,1	243,8	n. s.
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	90,0	8,1	81,9	n. s.	151,0	13,1	137,9	n. s.
Bénéfice opérationnel	175,9	199,5	(23,6)	(11,8) %	174,6	329,1	(154,5)	(46,9) %
Bénéfice opérationnel ajusté ¹⁾	352,3	208,7	143,6	68,8 %	519,1	344,2	174,9	50,8 %
BAIIA ajusté ¹⁾	420,6	246,3	174,3	70,8 %	641,7	412,2	229,5	55,7 %
Charges financières	69,3	32,0	37,3	n. s.	136,0	61,9	74,1	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat	16,2	29,6	(13,4)	(45,3) %	3,3	44,7	(41,4)	(92,6) %
Charge d'impôt sur le résultat ajustée ¹⁾	45,1	30,8	14,3	46,4 %	65,1	46,6	18,5	39,7 %
Bénéfice net (perte nette)								
Activités poursuivies	90,4	137,9	(47,5)	(34,4) %	35,3	222,6	(187,3)	(84,1) %
Activités abandonnées (déduction faite de l'impôt)	(140,4)	—	(140,4)	n. s.	(151,1)	—	(151,1)	n. s.
Bénéfice net total (perte nette totale)	(50,0)	137,9	(187,9)	n. s. %	(115,7)	222,6	(338,3)	n. s. %
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	237,9	145,9	92,0	63,1 %	318,0	235,7	82,3	34,9 %
Bénéfice (perte) de base par action								
Activités poursuivies	0,49	0,91	(0,42)	(46,2) %	0,19	1,47	(1,28)	(87,1) %
Activités abandonnées	(0,76)	—	(0,76)	n. s.	(0,82)	—	(0,82)	n. s.
Total	(0,27)	0,91	(1,18)	n. s. %	(0,63)	1,47	(2,10)	n. s.
Bénéfice (perte) dilué(e) par action								
Activités poursuivies	0,49	0,91	(0,42)	(46,2) %	0,19	1,47	(1,28)	(87,1) %
Activités abandonnées	(0,76)	—	(0,76)	n. s.	(0,82)	—	(0,82)	n. s.
Total	(0,27)	0,91	(1,18)	n. s.	(0,63)	1,47	(2,10)	n. s.
Bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies ¹⁾	1,28	0,97	0,31	32,0 %	1,72	1,56	0,16	10,3 %
Marge brute ²⁾	29,1 %	31,5 %	s. o.	(2,4) pp	26,9 %	31,4 %	s. o.	(4,5) pp
Marge brute ajustée ¹⁾	34,5 %	31,5 %	s. o.	3,0 pp	33,8 %	31,4 %	s. o.	2,4 pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ³⁾	12,2 %	8,9 %	s. o.	3,3 pp	15,0 %	10,4 %	s. o.	4,6 pp
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes ¹⁾	12,2 %	8,8 %	s. o.	3,4 pp	15,0 %	10,3 %	s. o.	4,7 pp
Marge opérationnelle ⁴⁾	11,1 %	21,7 %	s. o.	(10,6) pp	6,4 %	20,2 %	s. o.	(13,8) pp
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	22,3 %	22,7 %	s. o.	(0,4) pp	18,9 %	21,1 %	s. o.	(2,2) pp

n. s. = non significatif

s. o. = sans objet

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.

4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel (à la perte opérationnelle) divisé(e) par les ventes nettes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés et ce tableau sommaire.

	28 juin 2026	28 déc. 2025	Variation	
			\$	%
Total des actifs	10 056,6	10 465,2	(408,6)	(3,9) %
Total des passifs financiers non courants	3 585,9	3 863,7	(277,8)	(7,2) %
Dette à long terme (y compris la partie courante)	4 531,1	4 313,7	217,4	5,0 %
Dette nette ¹⁾	4 688,9	4 417,1	271,8	6,2 %
Dividendes en trésorerie trimestriels déclarés par action ordinaire	0,249	0,226	0,023	10,2 %
Ratio de levier financier de la dette nette ¹⁾	3,2	3,0	s. o.	s. o.

n. s. = non significatif

s. o. = sans objet

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

5.4 Revue des résultats opérationnels

5.4.1 Ventes nettes

À la suite de l'acquisition de HanesBrands, la Société a procédé à une réorganisation de ses équipes de vente internes afin de mieux les aligner sur sa stratégie de mise en marché. En conséquence, à compter du premier trimestre de l'exercice 2026, la Société a effectué une transition pour remplacer la présentation des ventes nettes pour les Vêtements de sport et les Vêtements d'intérieur par la présentation des mêmes informations sur une base de « détail » et de « gros ». Les Ventes en gros comprennent les ventes aux distributeurs, aux sérigraphes, aux décorateurs et aux clients des marques mondiales axées sur le style de vie. Les Ventes au détail comprennent les ventes aux marchands du marché de masse, aux grands magasins, aux chaînes nationales, aux détaillants spécialisés, aux détaillants en ligne et directement aux consommateurs.

Les ventes nettes provenant des activités poursuivies par réseau sont comme suit :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les				Périodes de six mois closes les			
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation		28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	
			\$	%			\$	%
Ventes en gros	769,4	781,4	(12,0)	(1,5) %	1 321,4	1 407,8	(86,3)	(6,1) %
Ventes au détail	813,1	137,1	676,0	n. s.	1 427,0	222,4	1 204,6	n. s.
Total des ventes nettes	1 582,5	918,5	664,0	72,3 %	2 748,4	1 630,2	1 118,3	68,6 %

La Société a révisé des données comparatives afin de se conformer à la présentation de la période à l'étude.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les ventes nettes provenant des activités poursuivies ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les				Périodes de six mois closes les			
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation		28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	
			\$	%			\$	%
États-Unis	1 438,6	825,6	613,1	74,3 %	2 507,7	1 458,1	1 049,6	72,0 %
Canada	42,9	32,0	10,8	33,8 %	67,8	60,0	7,9	13,1 %
International	101,0	60,9	40,1	65,8 %	172,9	112,1	60,8	54,3 %
Total des ventes nettes	1 582,5	918,5	664,0	72,3 %	2 748,4	1 630,2	1 118,3	68,6 %

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Pour la période de trois mois close le 28 juin 2026, les ventes nettes provenant des activités poursuivies se sont établies à 1,58 milliard de dollars, en hausse de 72,3 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui est conforme aux prévisions, qui se situaient à environ 1,6 milliard de dollars. Cette augmentation d'un exercice à l'autre reflète l'acquisition de HanesBrands, partiellement contrebalancée par l'incidence des initiatives d'intégration annoncées au quatrième trimestre de 2025 et mises en œuvre pour optimiser nos installations de fabrication et accélérer la réalisation de synergies, compte tenu de la diminution des volumes résultant de la poursuite de la réduction proactive des stocks dans l'ensemble de nos canaux de distribution, alors que nous intégrons HanesBrands, ce qui a temporairement réduit les ventes à ceux-ci comme il est indiqué précédemment. De plus, la non-récurrence de certains achats anticipés effectués au deuxième trimestre de 2025 en prévision des mesures liées aux prix a également influencé les ventes, principalement dans le secteur Ventes au détail.

Les ventes en gros se sont élevées à 769 millions de dollars, contre 781 millions de dollars, soit une baisse de 1,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le recul des ventes en gros s'explique principalement par la réduction proactive des stocks mentionnée ci-dessus dans l'ensemble de nos canaux de distribution regroupés, partiellement contrebalancée par des initiatives liées aux prix. Nous avons continué à gagner des parts de marché dans les principales catégories de croissance telles que les produits faits de fil à anneaux et les vêtements molletonnés, grâce à l'innovation de nos produits; de plus, les marques Comfort Colors®, American Apparel® et Champion® ont continué à gagner en popularité auprès de nos clients, générant une croissance des ventes à deux chiffres d'un exercice à l'autre.

Les ventes au détail ont atteint 813 millions de dollars, contre 137 millions de dollars à l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands et les initiatives liées aux prix, contrebalancées en partie par plusieurs facteurs ayant eu une incidence sur les volumes. Ces facteurs incluent le ralentissement général du marché vers la fin du trimestre, une réduction des constitutions de stocks saisonniers chez certains grands clients de la vente au détail, reflétant leur optimisme modéré dans le contexte actuel, la non-récurrence de certains achats anticipés effectués au deuxième trimestre de 2025 en prévision des mesures liées aux prix et, dans une moindre mesure, la baisse des ventes aux canaux de distribution mentionnée précédemment.

Pour la période de six mois close le 28 juin 2026, les ventes nettes provenant des activités poursuivies se sont établies à 2,75 milliards de dollars, en hausse de 68,6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands, partiellement contrebalancée par la non-récurrence de certains achats anticipés effectués au premier semestre de 2025 en prévision des tarifs et les mesures liées aux prix attendues à ce moment-là.

Les ventes en gros se sont élevées à 1,32 milliard de dollars, en baisse de 86 millions de dollars, ou 6,1 %, en raison de la diminution des volumes résultant de la réduction proactive des stocks indiquée précédemment, alors que nous intégrons HanesBrands, ce qui a temporairement réduit les ventes aux canaux de distribution, facteur en partie contrebalancé par les initiatives liées aux prix.

Les ventes au détail ont atteint 1,43 milliard de dollars, en hausse de 1,20 milliard de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands et les initiatives liées aux prix, partiellement contrebalancées par le ralentissement général du marché vers la fin du deuxième trimestre, une réduction des constitutions de stocks saisonniers chez certains grands clients de la vente au détail, reflétant leur optimisme modéré dans le contexte actuel, ainsi que la non-récurrence de certains achats anticipés effectués au deuxième trimestre de 2025 en prévision des mesures liées aux prix. Bien que, dans une moindre mesure, les ventes au détail ont également été influencées par la baisse des ventes aux canaux de distribution en raison de la réduction proactive des stocks, tel qu'il est indiqué précédemment.

5.4.2 Bénéfice brut (marge brute) et bénéfice brut ajusté (marge brute ajustée)

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
Bénéfice brut	459,8	289,4	170,4	738,1	511,3	226,8
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :						
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes ¹⁾	85,6	—	85,6	191,9	—	191,9
Bénéfice brut ajusté ²⁾	545,4	289,4	256,0	930,0	511,3	418,7
Marge brute	29,1 %	31,5 %	s. o.	26,9 %	31,4 %	s. o.
Marge brute ajustée ²⁾	34,5 %	31,5 %	s. o.	33,8 %	31,4 %	s. o.

1) Voir la rubrique « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires non audités et ce tableau sommaire.

L'augmentation du bénéfice brut pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 s'explique par l'acquisition de HanesBrands.

La marge brute pour la période de trois mois close le 28 juin 2026 s'est établie à 29,1 % des ventes nettes, comparativement à 31,5 % des ventes nettes pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks de 86 millions de dollars comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 545 millions de dollars, ou 34,5 % des ventes nettes, comparativement à 31,5 % à l'exercice précédent. Cette amélioration de 300 points de base reflète principalement l'apport favorable de HanesBrands, la baisse des coûts des matières premières et, dans une moindre mesure, les initiatives liées aux prix mises en œuvre pour compenser en partie l'impact des tarifs, qui ont continué à peser sur les marges brutes, malgré un avantage d'environ 25 millions de dollars enregistré au cours du trimestre au titre d'un remboursement de tarifs de la phase I reçu dans le cadre du processus de remboursement de la CBP.

La marge brute pour la période de six mois close le 28 juin 2026 s'est établie à 26,9 % des ventes nettes, comparativement à 31,4 % des ventes nettes pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks de 192 millions de dollars comptabilisé dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice brut ajusté s'est élevé à 930 millions de dollars, ou 33,8 % des ventes nettes, comparativement à 31,4 % à l'exercice précédent. Cette amélioration de 240 points de base reflète principalement l'apport favorable de HanesBrands, les initiatives liées aux prix mises en œuvre pour compenser en partie l'impact des tarifs et la baisse des coûts des matières premières et des coûts de fabrication. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'impact des tarifs. L'amélioration de la marge brute ajustée tient compte également de l'incidence positive de remboursements de tarifs d'environ 25 millions de dollars en vertu de l'IEEPA comptabilisés au deuxième trimestre.

5.4.3 Charges de vente et charges générales et administratives

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2025	29 juin 2024	Variation
Charges de vente et charges générales et administratives	193,8	81,7	112,1	412,5	169,1	243,4
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :						
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes ¹⁾	(0,8)	(1,1)	0,3	(1,6)	(2,0)	0,4
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées ²⁾	193,0	80,6	112,4	410,9	167,1	243,8
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes	12,2 %	8,9 %	s. o.	15,0 %	10,4 %	s. o.
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes ²⁾	12,2 %	8,8 %	s. o.	15,0 %	10,3 %	s. o.

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Pour la période de trois mois close le 28 juin 2026, les charges de vente et charges générales et administratives ont atteint 194 millions de dollars, comparativement à 82 millions de dollars à l'exercice précédent. Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées se sont établies à 193 millions de dollars, ou 12,2 % des ventes nettes, contre 81 millions de dollars, ou 8,8 % des ventes nettes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des charges de vente et charges générales et administratives ajustées au cours du trimestre reflète l'acquisition de HanesBrands, incluant l'effet de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de l'amortissement des immobilisations corporelles résultant de l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur de l'acquisition. Ce facteur a été en partie contrebalancé par les synergies réalisées grâce au processus d'intégration de HanesBrands et par une subvention comptabilisée, dans le cadre du plan d'intégration de HanesBrands, au titre de l'Economic Diversification and Growth Fund (EDGF) de la Barbade, avec effet rétroactif à 2025.

Pour la période de six mois close le 28 juin 2026, les charges de vente et charges générales et administratives ont atteint 412 millions de dollars, en hausse de 243 millions de dollars par rapport à leur niveau un an plus tôt. Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées se sont établies à 411 millions de dollars, ou 15,0 % des ventes nettes, contre 167 millions de dollars, ou 10,3 % des ventes nettes, à l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands (incluant l'effet de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de l'amortissement des immobilisations corporelles résultant de l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur de l'acquisition) et l'augmentation des charges générales et administratives et des charges liées à la rémunération variable. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les synergies réalisées dans le cadre du processus d'intégration de HanesBrands et par la subvention comptabilisée, dans le cadre du plan d'intégration de HanesBrands, au titre de l'EDGF, avec effet rétroactif à 2025.

Au cours de l'exercice 2025, le gouvernement de la Barbade a promulgué le projet de loi établissant l'Economic Diversification and Growth Fund (« EDGF »), un programme visant à stimuler l'emploi et la croissance économique à la Barbade. Plus tôt cette année, la Société a déposé une demande aux termes du programme EDGF dans le cadre de son plan d'intégration de Hanesbrands et a reçu, au cours du deuxième trimestre de 2026, la confirmation que sa demande

avait été acceptée telle qu'elle avait été présentée. Au deuxième trimestre de 2026, la Société a inscrit dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global un montant de 37,5 millions de dollars au titre de l'EDGF en tant que réduction des charges de vente et charges générales et administratives, dont une tranche de 25 millions de dollars se rapporte à des conditions remplies au cours de l'exercice 2025 et une tranche de 12,5 millions de dollars se rapporte à l'exercice 2026. Se reporter à la note 9 e) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour en savoir plus à ce sujet.

5.4.4 Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	11,9	3,6	8,4	39,0	3,6	35,5
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	1,8	4,6	(2,2)	3,5	6,7	(3,2)
Perte nette (profit net) à la sortie et à la réduction de valeur d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	66,6	(0,1)	66,7	81,0	2,2	78,8
Coûts de transaction et d'intégration connexes à des acquisitions	9,7	0,7	9,0	27,5	0,7	26,8
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	90,0	8,2	81,9	151,0	13,2	137,9

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de six mois close le 28 juin 2026 reflètent principalement les dépenses associées à l'intégration de Hanes. Ces coûts comprennent les indemnités de départ et autres charges connexes (principalement liées à la fermeture d'installations de fabrication, y compris une installation de fabrication d'articles chaussants, deux installations de fabrication de textile et une installation de couture) de 39,0 millions de dollars et la radiation de matériel se rapportant à la fermeture de ces installations de 71,9 millions de dollars, et comprennent un montant de 7,9 millions de dollars lié à des coûts de sortie résultant de la résiliation de contrats de location et à la dépréciation d'un centre de distribution situé aux États-Unis. Cette période inclut aussi des coûts de transaction de 3,0 millions de dollars liés au processus de vente de HAA (qui a été classée comme une activité abandonnée). De plus, 21,1 millions de dollars ont été engagés au titre des autres charges liées à l'intégration de Hanes (y compris des coûts de services-conseils et de TI), 2,7 millions de dollars au titre des coûts de transaction supplémentaires et 2,9 millions de dollars au titre d'autres coûts de sortie et de relocalisation liés à la fermeture de l'installation de fabrication d'articles chaussants et d'une installation de couture. Indépendamment de Hanes, d'autres charges d'environ 2,5 millions de dollars ont été inscrites, incluant des coûts liés à des activités de restructuration amorcées au cours d'exercices antérieurs. Pour la période de six mois close le 29 juin 2025, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions comprennent des coûts de 6,7 millions de dollars liés à la sortie de relations avec un tiers fournisseur de services de couture dans le sud d'Haïti, un montant de 3,1 millions de dollars se rapportant à la fermeture d'une usine de filature aux États-Unis et d'autres charges incluant des coûts liés aux activités de restructuration amorcées au cours d'exercices antérieurs.

5.4.5 Bénéfice opérationnel et bénéfice opérationnel ajusté

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
Bénéfice opérationnel	175,9	199,5	(23,6)	174,6	329,1	(154,5)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions ¹⁾	90,0	8,1	81,9	151,0	13,1	137,9
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	85,6	—	85,6	191,9	—	191,9
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes ¹⁾	0,8	1,1	(0,3)	1,6	2,0	(0,4)
Bénéfice opérationnel ajusté ²⁾	352,3	208,7	143,6	519,1	344,2	174,9
Marge opérationnelle	11,1 %	21,7 %	s. o.	6,4 %	20,2 %	s. o.
Marge opérationnelle ajustée ²⁾	22,3 %	22,7 %	s. o.	18,9 %	21,1 %	s. o.

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Pour la période de trois mois close le 28 juin 2026, la Société a enregistré un bénéfice opérationnel de 176 millions de dollars, comparativement à 199 millions de dollars à l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions et du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice opérationnel ajusté a atteint 352 millions de dollars, en hausse de 144 millions de dollars d'un exercice à l'autre. La marge opérationnelle ajustée s'est chiffrée à 22,3 % des ventes nettes, ce qui représente une baisse de 40 points de base par rapport à l'exercice précédent, mais un résultat de 260 points de base supérieur aux prévisions qui étaient établies à environ 19,7 %. La diminution de la marge opérationnelle ajustée d'un exercice à l'autre reflète les marges opérationnelles moindres de HanesBrands, attribuables aux niveaux historiquement plus élevés des charges de vente et charges générales et administratives par rapport à celles de Gildan, ainsi qu'un désavantage net (compte tenu des remboursements de tarifs) découlant des tarifs en vertu de la loi intitulée *International Emergency Economic Powers Act* (« IEEPA »), partiellement contrebalancés par l'apport favorable de la subvention EDGF, la baisse des coûts des matières premières et les initiatives liées aux prix mises en œuvre pour compenser en partie l'impact des tarifs.

Pour la période de six mois close le 28 juin 2026, la Société a enregistré un bénéfice opérationnel de 175 millions de dollars, ou 6,4 % des ventes nettes, comparativement à un bénéfice opérationnel de 329 millions de dollars, ou 20,2 % des ventes nettes, à l'exercice précédent. Si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice opérationnel ajusté a atteint 519 millions de dollars, ou 18,9 % des ventes nettes, en hausse de 175 millions de dollars par rapport à un an plus tôt, mais en baisse de 220 points de base en pourcentage des ventes nettes, reflétant les marges opérationnelles moindres de HanesBrands attribuables aux niveaux historiquement plus élevés des charges de vente et charges générales et administratives par rapport à celles de Gildan, ainsi qu'un désavantage net (compte tenu des remboursements de tarifs) découlant des tarifs en vertu de l'IEEPA, partiellement contrebalancés par l'apport favorable de la subvention EDGF, la baisse des coûts des matières premières et les initiatives liées aux prix mises en œuvre pour compenser en partie l'impact des tarifs.

5.4.6 Charges financières, montant net

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Charge d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	54,0	25,6	28,4	106,5	49,7	56,8
Charges bancaires et autres charges financières	12,6	5,7	6,9	22,4	11,2	11,2
Intérêts gagnés sur les remboursements de tarifs	(1,0)	—	(1,0)	(1,0)	—	(1,0)
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	4,0	1,3	2,7	7,8	2,7	5,1
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	0,1	0,1	—	0,3	0,2	0,1
(Profit) perte de change	(0,5)	(0,7)	0,2	0,1	(1,9)	2,0
Charges financières, montant net	69,2	32,0	37,2	136,1	61,9	74,2

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

L'accroissement de la charge d'intérêt pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 de 28 millions de dollars et 57 millions de dollars, respectivement, est principalement attribuable à l'incidence de la hausse des niveaux d'emprunt moyens, partiellement contrebalancée par des taux d'intérêt effectifs moyens plus bas sur la dette à long terme (5,1 % à l'exercice 2026 et 5,4 % à l'exercice 2025). L'augmentation des charges bancaires et autres charges financières s'explique principalement par la hausse des frais engagés dans le cadre de notre programme de vente de créances, du fait de l'accroissement des volumes dans le cadre de ce programme, partiellement contrebalancée par la baisse des taux variables. L'augmentation de l'accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées est principalement attribuable à la hausse de l'obligation locative résultant de l'acquisition de Hanes. Les profits et les pertes de change pour les deux périodes sont principalement liés à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères.

5.4.7 Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif moyen de la Société est calculé comme suit :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
Charge d'impôt sur le résultat	16,2	29,6	(13,4)	3,3	44,7	(41,4)
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :						
Recouvrement d'impôt lié aux coûts de restructuration et autres ajustements	28,9	1,2	27,7	61,8	1,9	59,9
Charge d'impôt sur le résultat ajustée ³⁾	45,1	30,8	14,3	65,1	46,6	18,5
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat	106,6	167,5	(60,9)	38,6	267,3	(228,7)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions ¹⁾	90,0	8,1	81,9	151,0	13,1	137,9
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes ¹⁾	85,6	—	85,6	191,9	—	191,9
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes ¹⁾	0,8	1,1	(0,3)	1,6	2,0	(0,4)
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat ajusté ³⁾	283,0	176,7	106,3	383,1	282,4	100,7
Taux d'impôt effectif moyen ²⁾	15,2 %	17,7 %	s. o.	8,5 %	16,7 %	s. o.
Taux d'impôt effectif ajusté ³⁾	15,9 %	17,4 %	s. o.	17,0 %	16,5 %	s. o.

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) Le taux d'impôt effectif moyen correspond à la charge d'impôt sur le résultat divisée par le bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat.

3) La charge d'impôt sur le résultat ajustée et le bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR, et le taux d'impôt effectif ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat ajusté. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, comparativement à la charge d'impôt sur le résultat comptabilisée pour les périodes correspondantes de 2025, reflète l'avantage d'impôt de 7,2 millions de dollars et de 13,2 millions de dollars (1,2 million de dollars et 1,9 million de dollars en 2025), respectivement, lié aux coûts de restructuration, ainsi que l'avantage d'impôt de 21,7 millions de dollars et 48,6 millions de dollars (néant et néant en 2025), respectivement, relatif au coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes, comptabilisés au cours de chaque période. Si l'on exclut ces éléments, l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat ajustée est principalement attribuable à la hausse du bénéfice ajusté et à la modification de la répartition géographique du bénéfice avant impôt de la Société à la suite de l'acquisition de Hanes, ce qui s'est traduit par une part plus importante des bénéfices imposés aux États-Unis, où le taux d'imposition est plus élevé que dans les autres territoires où la Société exerce ses activités, contrebalancées en partie par des recouvrements liés aux exercices antérieurs comptabilisés au cours de la période considérée.

La diminution du taux d'impôt effectif pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 par rapport aux périodes correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par l'avantage d'impôt lié aux coûts de restructuration et au coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks et les recouvrements liés aux exercices antérieurs comptabilisés au cours de la période, comme il est indiqué ci-dessus.

Les variations du taux d'impôt effectif ajusté pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, sont principalement attribuable à la modification de la répartition géographique du bénéfice avant impôt de la Société à la suite de l'acquisition de Hanes, comme il est indiqué ci-dessus. Pour la période de trois mois, la hausse liée à la répartition géographique a été plus que contrebalancée par des recouvrements d'impôt liés aux exercices antérieurs, ce qui s'est traduit par une baisse du taux d'impôt effectif ajusté, tandis que pour la période de six mois, ces mêmes recouvrements d'impôts n'ont que partiellement contrebalancé l'incidence de la modification de la répartition géographique, entraînant une hausse du taux d'imposition effectif ajusté.

5.5 Bénéfice net, bénéfice net ajusté et mesures de bénéfice par action

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	90,4	137,9	(47,5)	35,3	222,6	(187,3)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions ¹⁾	90,0	8,1	81,9	151,0	13,1	137,9
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	85,6	—	85,6	191,9	—	191,9
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes ¹⁾	0,8	1,1	(0,3)	1,6	2,0	(0,4)
(Recouvrement) d'impôt li aux ajustements qui précèdent	(28,9)	(1,2)	(27,7)	(61,8)	(1,9)	(59,9)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ²⁾	237,9	145,9	92,0	318,0	235,8	82,2
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies	0,49	0,91	(0,42)	0,19	1,47	(1,28)
Bénéfice dilué par action lié(e) aux activités poursuivies	0,49	0,91	(0,42)	0,19	1,47	(1,28)
Bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies ²⁾	1,28	0,97	0,31	1,72	1,56	0,16

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La diminution du bénéfice net lié aux activités poursuivies conforme aux PCGR pour la période de trois mois close le 28 juin 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par la baisse du bénéfice opérationnel et la hausse des charges financières. Reflétant la baisse du bénéfice net et l'augmentation de la base d'actions en circulation résultant de l'acquisition, le bénéfice dilué par action conforme aux PCGR lié aux activités poursuivies s'est élevé à 0,49 \$, contre un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,91 \$ à l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, du coût lié

à l'accroissement de la juste valeur des stocks et d'un recouvrement d'impôt lié aux coûts de restructuration et autres ajustements, le bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,28 \$, en hausse de 32,0 % par rapport à 0,97 \$ à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies tient compte de l'incidence positive de 0,11 \$ par action liée aux remboursements de tarifs en vertu de l'IEEPA au deuxième trimestre de 2026 susmentionnés.

La diminution du bénéfice net lié aux activités poursuivies conforme aux PCGR pour la période de six mois close le 28 juin 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par la baisse du bénéfice opérationnel et la hausse des charges financières. Après ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, de la charge liée à l'accroissement de la juste valeur des stocks et d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 61,8 millions de dollars lié aux coûts de restructuration et autres ajustements, le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies pour la période de six mois close le 28 juin 2026 s'est élevé à 318,0 millions de dollars, contre 235,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Représentant la baisse du bénéfice net et l'augmentation de la base d'actions en circulation résultant de l'acquisition, le bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies conforme aux PCGR s'est élevée à 0,19 \$, comparativement à un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 1,47 \$ à l'exercice précédent, et le bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,72 \$, en hausse par rapport à 1,56 \$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

6.0 SITUATION FINANCIÈRE

6.1 Actifs courants et passifs courants

(en millions de dollars)	28 juin 2026	28 déc. 2025	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	268,3	284,5	(16,2)
Créances clients	1 076,4	955,7	120,7
Stocks	2 168,3	2 370,2	(201,9)
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	214,6	140,3	74,3
Créditeurs et charges à payer	(1 032,1)	(1 264,2)	232,1
Impôt sur le résultat à payer	(31,5)	(80,8)	49,3
Partie courante des obligations locatives	(57,6)	(59,8)	2,2
Partie courante de la dette à long terme	(945,2)	(450,0)	(495,2)
Total du fonds de roulement ¹⁾	1 661,2	1 895,9	(234,7)
Ratio de liquidité générale ²⁾	1,8	2,0	(0,2)

n. s. = non significatif

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) Le ratio de liquidité générale correspond aux actifs courants (à l'exclusion des actifs détenus en vue de la vente), divisés par les passifs courants (à l'exclusion des passifs détenus en vue de la vente).

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- L'augmentation des créances clients (déduction faite des provisions pour escomptes sur les ventes) est principalement attribuable à l'incidence de la hausse des ventes au deuxième trimestre de l'exercice 2026 par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2025. L'augmentation s'explique également par la diminution saisonnière des provisions pour escomptes sur les ventes par rapport au niveau à la clôture de l'exercice 2025 reflétant essentiellement le paiement des programmes annuels de rabais au premier trimestre de l'exercice 2026. Les augmentations ont été en partie contrebalancées par la diminution du délai moyen de recouvrement et par la hausse des ventes de créances clients à des institutions financières dans le cadre de contrats d'achat de créances.

- La diminution des stocks est principalement attribuable à la baisse des coûts unitaires moyens du fait principalement de la réduction des tarifs réciproques et de l'incidence du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks, d'un montant de 191,9 millions de dollars, comptabilisé dans le coût des ventes au premier semestre de l'exercice 2026 dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes.
- L'augmentation des charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants est principalement attribuable à l'accroissement de la juste valeur des actifs d'instruments financiers dérivés, ainsi qu'à la comptabilisation de remboursements de tarifs à recevoir au cours du deuxième trimestre de 2026 (se reporter à la note 9 g) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 pour en savoir plus à ce sujet) et à la comptabilisation de la subvention au titre de l'EDGF à recevoir (se reporter à la note 9 e) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 pour en savoir plus à ce sujet).
- La diminution des créiteurs et charges à payer est principalement attribuable au calendrier des remises aux banques de recouvrements de créances vendues, à l'incidence de la réduction du délai moyen de paiement, ainsi qu'à la diminution saisonnière des charges liées à la rémunération variable, partiellement contrebalancées par une hausse de la juste valeur des passifs au titre des instruments financiers dérivés.
- Le fonds de roulement s'élevait à 1 661,2 millions de dollars au 28 juin 2026, comparativement à 1 895,9 millions de dollars au 28 décembre 2025. Le ratio de liquidité générale était de 1,8 à la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 2,0 à la clôture de l'exercice 2025.
- Les actifs et les passifs détenus en vue de la vente et présentés à titre d'activités abandonnées (exclus du fonds de roulement) ont été acquis dans le cadre de l'acquisition de Hanes et se rapportent aux activités de HAA. Le coût des ventes inclus dans le résultat des activités abandonnées pour la période de six mois close le 28 juin 2026 comprend un montant unique de 23 millions de dollars au titre du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks. Au 28 juin 2026, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 153,0 millions de dollars sur les actifs détenus en vue de la vente de HAA pour les ramener à leur juste valeur estimée diminuée des coûts de vente. Cette perte de valeur reflète une baisse de la valeur recouvrable estimée, due aux conditions de marché défavorables observées récemment en Australie.

6.2 Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill

(en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Solde au 28 décembre 2025	1 467,7	234,8	3 021,4	868,8
Entrées	47,4	42,6	3,4	—
Ajustements au titre de la répartition du prix d'achat	(0,6)	—	(2,8)	(24,0)
Amortissements	(66,0)	(23,8)	(29,0)	—
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(46,7)	—	—	—
Valeur comptable nette des sorties et réductions de valeur	(78,9)	(9,9)	—	—
Solde au 28 juin 2026	1 322,9	243,7	2 993,0	844,8

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- La diminution des immobilisations corporelles reflète principalement l'incidence des réductions de valeurs de matériel liées aux fermetures d'installations associées à l'intégration de Hanes, l'amortissement et le reclassement d'immobilisations corporelles dans les actifs détenus en vue de la vente lié à ces fermetures, partiellement contrebalancés par les dépenses d'investissement liées aux activités de fabrication de textiles et de couture, ainsi qu'à la poursuite de la modernisation des installations de filature.

- L'augmentation des actifs au titre de droits d'utilisation reflète principalement l'incidence de la prolongation d'un contrat de location visant une installation de distribution conclue au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, contrebalancée en partie par l'amortissement et par des cessions liées principalement à la sortie partielle d'une installation de distribution aux États-Unis.
- Les immobilisations incorporelles se composent de contrats avec les clients, de relations clients, de marques de commerce, de contrats de licence et de logiciels. La réduction des immobilisations incorporelles reflète essentiellement l'amortissement de 29,0 millions de dollars, lié en grande partie à des relations clients acquises dans le cadre de l'acquisition de Hanes.

6.3 Autres actifs non courants et passifs non courants

<i>(en millions de dollars)</i>	28 juin 2026	28 déc. 2025	Variation
Actifs d'impôt différé	21,0	23,0	(2,0)
Autres actifs non courants	99,0	139,7	(40,7)
Dette à long terme	(3 585,9)	(3 863,7)	277,8
Obligations locatives	(264,8)	(254,7)	(10,1)
Passifs d'impôt différé	(364,6)	(401,1)	36,5
Obligations au titre des avantages du personnel	(104,8)	(118,4)	13,6
Autres passifs non courants	(47,7)	(29,4)	(18,2)

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- La diminution des autres actifs non courants s'explique essentiellement par la baisse de la juste valeur des actifs d'instruments financiers dérivés, contrebalancée en partie par la hausse du solde de crédits d'impôt pour l'emploi à recevoir.
- Se reporter à la section 8.0 « Situation de trésorerie et sources de financement » et à la rubrique 7.4 « Flux de trésorerie liés aux activités de financement » du présent rapport de gestion pour une analyse de la dette à long terme.
- La variation des obligations locatives reflète essentiellement les paiements de capital versés au cours de la période de six mois close le 28 juin 2026, contrebalancés en partie par la conclusion ou le renouvellement de contrats de location visant des installations de distribution au cours du premier semestre de l'exercice 2026.
- La diminution nette des passifs d'impôt différé est principalement attribuable aux incidences fiscales du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks, comptabilisé au cours du premier semestre de l'exercice 2026, qui se rapporte aux passifs d'impôt différé comptabilisés dans le cadre de l'acquisition de Hanes.
- Les autres passifs non courants comprennent les provisions, les obligations au titre des avantages du personnel, les passifs au titre de certains instruments financiers dérivés et la partie à long terme de l'impôt sur le résultat à payer.

7.0 FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées n'ont pas été séparés. Par conséquent, les flux de trésorerie présentés ci-après comprennent les résultats des activités poursuivies et des activités abandonnées.

7.1 Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Bénéfice net (perte nette)	(50,0)	137,9	(187,9)	(115,7)	222,6	(338,3)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	68,3	37,6	30,7	122,6	67,9	54,7
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels	66,7	(0,1)	66,8	81,1	2,2	78,9
Dépréciation d'actifs détenus en vue de la vente – activités abandonnées	153,0	—	153,0	153,0	—	153,0
Perte sur cessions d'entreprises	12,6	—	12,6	12,6	0,0	12,6
Impôt différé	(12,3)	2,3	(14,6)	(36,8)	1,3	(38,1)
Rémunération fondée sur des actions	8,8	9,5	(0,7)	21,3	18,4	2,9
Autres	56,0	0,5	55,5	40,1	(1,3)	41,4
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	44,3	0,4	43,9	(210,2)	(265,1)	54,9
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	347,4	188,1	159,3	68,0	46,0	22,0

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont établis à 68 millions de dollars pour la période de six mois close le 28 juin 2026, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 46 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La légère augmentation s'explique essentiellement par la hausse moindre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, la perte de valeur de HAA, la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les pertes plus élevées liées aux radiations d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation, largement contrebalancées par une perte nette au cours de la période considérée par rapport à un bénéfice net durant la période comparative.

- Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont augmenté de 210 millions de dollars pour la période de six mois close le 28 juin 2026, comparativement à une augmentation de 265 millions de dollars pour la période de six mois close le 29 juin 2025. La hausse moins importante est principalement due à la diminution des stocks au cours de la période considérée, comparativement à une augmentation au cours de la période de six mois close le 29 juin 2025, ainsi qu'à la progression moins marquée des créances clients, contrebalancées en partie par une diminution des créditeurs et charges à payer, par une baisse de l'impôt sur le résultat à payer au cours de la période considérée comparativement à des augmentations dans la période correspondante de l'exercice précédent et par une augmentation plus importante des charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants. Voir la section 6.1 « Actifs courants et passifs courants » pour obtenir plus d'explications sur les variations entre le 28 décembre 2025 et le 28 juin 2026 ayant une incidence sur les éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

7.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Achat d'immobilisations corporelles	(19,9)	(33,1)	13,2	(48,6)	(55,3)	6,7
Achat d'immobilisations incorporelles	(1,3)	(1,3)	0,0	(2,9)	(2,4)	(0,5)
Cessions d'entreprises	(21,9)	—	(21,9)	(21,9)	—	(21,9)
Produit d'une cession-bail, de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente et d'autres sorties d'immobilisations corporelles	0,2	0,2	—	—	0,2	(0,2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(42,9)	(34,2)	(8,7)	(73,4)	(57,5)	(15,9)

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 73 millions de dollars pour la période de six mois close le 28 juin 2026, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 58 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par les flux de trésorerie associés à la cession des activités japonaises liées à Champion, contrebalancés en partie par la baisse des dépenses d'investissement en 2026.
- Les dépenses d'investissement¹⁾ pour la période de six mois close le 28 juin 2026 sont décrites à la section 6.2 « Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill » du présent rapport de gestion.

1) Les dépenses d'investissement comprennent les achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

7.3 Flux de trésorerie disponibles

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	347,4	188,2	159,2	68,0	46,0	22,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(42,9)	(34,2)	(8,7)	(73,3)	(57,5)	(15,8)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :						
Flux de trésorerie liés aux cessions d'entreprises	21,9	—	21,9	21,9	—	21,9
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	326,4	154,0	172,4	16,6	(11,5)	28,1

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- L'augmentation de 28 millions de dollars des flux de trésorerie disponibles d'un exercice à l'autre pour la période de six mois close le 28 juin 2026 s'explique surtout par une hausse de 22 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, en grande partie conforme aux attentes de la Société, et par l'incidence des flux de trésorerie associés à la cession des activités japonaises liées à Champion, contrebalancées en partie par une augmentation légèrement plus élevée des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (comme il est expliqué à la section 7.2 du présent rapport de gestion intitulée « Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement »).

7.4 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation	28 juin 2026	29 juin 2025	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
(Diminution) augmentation nette des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme	(655,0)	5,0	(660,0)	(240,0)	80,0	(320,0)
Augmentation nette des prélèvements sur le papier commercial	495,2	—	495,2	495,2	—	495,2
Produit tiré de l'émission de billets non garantis de premier rang	—	—	—	—	486,3	(486,3)
Remboursement du prêt à terme à prélèvement différé	—	—	—	—	(300,0)	300,0
Produit tiré de l'émission d'actions	0,5	0,4	0,1	0,9	9,2	(8,3)
Retenues d'impôt payées dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises	0,1	(0,1)	0,2	(52,0)	(21,3)	(30,7)
Dividendes versés	(92,4)	(68,5)	(23,9)	(92,4)	(68,5)	(23,9)
Rachat et annulation d'actions	—	(76,4)	76,4	—	(138,0)	138,0
Paiement au titre des obligations locatives	(25,3)	(4,5)	(20,8)	(48,1)	(8,9)	(39,2)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(1,2)	—	(1,2)	(72,7)	(25,8)	(46,9)
Paiement d'impôt sur les actions rachetées à des fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	—	(3,3)	(14,9)	11,6
Coûts de transaction liés à l'émission de titres de participation	—	—	—	(0,1)	—	(0,1)
Coûts de financement différés	2,1	—	2,1	1,8	—	1,8
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(276,0)	(144,1)	(131,9)	(10,7)	(1,9)	(8,8)

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 11 millions de dollars pour la période de six mois close le 28 juin 2026 reflètent principalement le versement de dividendes et les fonds affectés au règlement des attributions fondées sur des actions dont les droits ont été acquis et au paiement au titre des obligations locatives, largement contrebalancés par les entrées de trésorerie nettes au titre de la dette à long terme. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 2 millions de dollars pour la période de six mois close le 29 juin 2025 reflètent principalement les rachats et l'annulation d'actions ordinaires aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, le versement de dividendes et les fonds affectés au règlement des attributions fondées sur des actions dont les droits ont été, largement contrebalancés par les entrées de trésorerie nettes au titre de la dette à long terme.

8.0 SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

8.1 Cadre d'affectation des capitaux

Par le passé, les fonds de la Société ont servi principalement à financer les besoins de fonds de roulement, les dépenses d'investissement, les acquisitions d'entreprises, le paiement des dividendes et les rachats d'actions, que nous avons financés à partir des flux de trésorerie générés par nos activités opérationnelles et des montants prélevés sur nos facilités d'emprunt à long terme. Nous avons établi un cadre d'affectation des capitaux destiné à améliorer la croissance des ventes et du bénéfice ainsi que les rendements pour les actionnaires. Après le financement de nos besoins en fonds de roulement, notre principale priorité en matière d'affectation des capitaux consiste à financer notre croissance interne à l'aide d'investissements en capitaux adéquats. Au-delà de ces exigences, nos autres priorités en matière d'affectation des capitaux sont le soutien du paiement de nos dividendes et la réalisation d'acquisitions complémentaires opportunes, avec une préférence pour celles qui ont le potentiel d'enrichir notre modèle de chaîne d'approvisionnement. De plus, nous avons affecté la trésorerie excédentaire au rachat d'actions aux termes des programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette² qui se situe entre 1,5 fois et 2,5 fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs, ce qui, à son avis, assurera une structure de capital efficace et lui permettra de mettre à exécution ses priorités en matière d'affectation des capitaux en respectant ce cadre. Par suite de la conclusion de l'acquisition de Hanes, notre ratio de levier financier de la dette nette dépasse notre fourchette cible établie et, en conséquence, nous avons suspendu les rachats d'actions à partir d'août 2025 et prévoyons les reprendre lorsque notre ratio de levier financier de la dette nette se rapproche du point médian de la fourchette cible. Nous prévoyons que les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et la capacité de financement inutilisée aux termes de nos facilités d'emprunt à long terme continueront à nous procurer des liquidités suffisantes pour financer notre stratégie de croissance interne, y compris nos besoins prévus au niveau du fonds de roulement et les dépenses d'investissement prévues, ainsi que pour retourner des capitaux aux actionnaires au moyen de dividendes et, lorsque le ratio de levier financier de la dette nette se rapproche du point médian de la fourchette cible, assurer la poursuite des rachats d'actions conformément à notre cadre de levier financier et à nos considérations en matière d'évaluation. Se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 28 décembre 2025 pour une analyse du risque de liquidité de la Société.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

8.2 Dette à long terme, dette nette et ratio de levier financier de la dette nette

Au 28 juin 2026, la dette à long terme de la Société s'établissait comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt effectif ¹⁾	Montant en principal		Date d'échéance
		28 juin 2026	28 déc. 2025	
Partie non courante de la dette à long terme				
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain ^{2), 3)}	5,2 %	—	240,0	Mars 2031
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 1, portant intérêt à un taux fixe de 4,36 % payable semestriellement	5,5 %	352,1	365,6	Nov. 2029
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 2, portant intérêt à un taux fixe de 4,71 % payable semestriellement	5,8 %	140,8	146,2	Nov. 2031
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 3, portant intérêt au taux CORRA majoré de 1,26 % payable trimestriellement	5,1 %	105,6	109,7	Mars 2028
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 4, portant intérêt à un taux fixe de 3,630 % payable semestriellement	5,4 %	140,8	146,2	Mars 2028
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 5, portant intérêt à un taux fixe de 4,149 % payable semestriellement	5,6 %	246,5	255,9	Nov. 2030
Billets non garantis de premier rang en dollars américains, série 1, portant intérêt à un taux fixe de 4,70 % payable semestriellement	4,7 %	600,0	600,0	Oct. 2030
Billets non garantis de premier rang en dollars américains, série 2, portant intérêt à un taux fixe de 5,40 % payable semestriellement	5,4 %	600,0	600,0	Oct. 2035
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ⁵⁾	5,2 %	300,0	300,0	Août 2029
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ⁵⁾	5,3 %	600,0	600,0	Déc. 2028
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ⁵⁾	5,2 %	500,0	500,0	Déc. 2027
		3 585,8	3 863,6	
Partie courante de la dette à long terme				
Programme de papier commercial américain ⁶⁾	4,3 %	495,2	—	Variable ⁶⁾
Billets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement ⁷⁾	2,9 %	100,0	100,0	Août 2026
Billets à payer, portant intérêt au taux ajusté SOFR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement ^{7), 8)}	2,9 %	50,0	50,0	Août 2026
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ^{2), 4)}	4,8 %	300,0	300,0	Juin 2026
		945,2	450,0	
Dette à long terme (y compris la partie courante)		4 531,0	4 313,6	

1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de six mois close le 28 juin 2026, incluant l'incidence des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, le cas échéant.

2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.

3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1,6 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction de la notation de crédit de la Société (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 29,2 millions de dollars (30,7 millions de dollars au 28 décembre 2025) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.

4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications). Après la clôture du trimestre, le prêt à terme a été remboursé en totalité à sa date d'échéance, le 30 juin 2026, au moyen de fonds provenant des activités opérationnelles.

5) La facilité de prêt à terme peut être remboursée par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. Avances au taux de base américain portant intérêt aux taux de base américains ou avances au SOFR, majoré d'un écart allant de 1 % à 2 % en fonction de la notation de crédit de la Société (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).

6) Le montant en principal total en cours au titre de ce programme est limité à tout moment à 1,6 milliard de dollars. Le programme de papier commercial américain est adossé à la facilité de crédit renouvelable consentie non garantie de la Société. Les billets de papier commercial américain sont des titres de court terme d'une échéance maximale de 397 jours, dont le taux d'intérêt est fixé au moment de l'émission de temps à autre. Le taux d'intérêt effectif de 4,3 % représente le taux d'intérêt moyen pondéré de ces emprunts.

7) Les effets non garantis émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.

8) Le taux SOFR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,57 %.

Les billets de série 1 en dollars canadiens et les billets de série 2 en dollars canadiens sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital combiné à 500 millions de dollars américains et l'intérêt, à 5,49 % et 5,765 %, respectivement. Les intérêts sur ces billets non garantis de premier rang en dollars canadiens sont payables semestriellement.

Le 13 mars 2025, la Société a émis des billets non garantis de premier rang, série 3, à taux variable (les « billets de série 3 en dollars canadiens ») d'un montant en principal de 150 millions de dollars canadiens (104 millions de dollars américains), qui viendront à échéance le 13 mars 2028. Les billets de série 3 à taux variable ont été émis à leur valeur nominale et portent intérêt à un taux égal au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,26 % par année. À la même date, la Société a émis, à la valeur nominale, des billets non garantis de premier rang à 3,630 %, série 4 (les « billets de série 4 en dollars canadiens ») d'un montant en principal de 200 millions de dollars canadiens (139 millions de dollars américains), qui viendront à échéance le 13 mars 2028. Toujours à la même date, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à 4,149 %, série 5 (les « billets de série 5 en dollars canadiens ») d'un montant en principal de 350 millions de dollars canadiens (243 millions de dollars américains), qui viendront à échéance le 22 novembre 2030. Les billets ont été offerts au Canada dans le cadre d'un placement privé.

Les billets de série 3 en dollars canadiens sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital à 104 millions de dollars américains et de convertir les paiements d'intérêts au SOFR majoré de 1,405 %.

Les billets de série 4 en dollars canadiens sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital à 139 millions de dollars américains. Les billets de série 4 font également l'objet d'un swap de taux d'intérêt fixe-variable qui permet de convertir les paiements d'intérêts au taux SOFR majoré de 1,425 %.

Les billets de série 5 en dollars canadiens sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital à 243 millions de dollars américains et l'intérêt, à 5,635 %.

Tous ces instruments de couverture relatifs aux billets non garantis de premier rang ont une durée semblable à celle du billet couvert.

Le 13 août 2025, la Société a conclu une lettre d'engagement de financement par emprunt prévoyant certains financements par emprunt, dont le produit devrait être affecté au financement de la partie en trésorerie de la contrepartie de l'acquisition de Hanes, au remboursement de certaines dettes existantes de Hanes et au paiement des charges engagées dans le cadre de l'acquisition. Le financement se composait initialement d'une facilité de crédit-relais d'un capital total de 1,2 milliard de dollars et de prêts à terme d'un capital total de 1,1 milliard de dollars, à savoir un prêt à terme de deux ans de 500 millions de dollars et un prêt à terme de trois ans de 600 millions de dollars (la « nouvelle facilité de prêt à terme »). Le 10 septembre 2025, la Société a conclu un ajout à la lettre d'engagement de financement par emprunt aux termes duquel une partie des engagements relatifs à la facilité de crédit-relais et à la nouvelle facilité de prêt à terme ont été syndiqués auprès de certaines autres institutions financières. L'engagement relatif à la facilité de crédit-relais a par la suite été résilié au quatrième trimestre de 2025, à la clôture du placement par la Société de billets non garantis de premier rang d'un capital total de 1,2 milliard de dollars, comme il est décrit ci-après.

Le 7 octobre 2025, la Société a émis des billets non garantis de premier rang en dollars américains à 4,700 %, série 1 (les « billets de série 1 en dollars américains ») d'un capital de 600 millions de dollars, qui viendront à échéance le 7 octobre 2030. De plus, à la même date, la Société a émis des billets non garantis de premier rang en dollars américains à 5,400 %, série 2 (les « billets de série 2 en dollars américains ») d'un capital de 600 millions de dollars, qui viendront à échéance le 7 octobre 2035. Les billets ont été offerts aux États-Unis dans le cadre d'un placement privé.

Le 1^{er} décembre 2025, la Société a conclu un contrat de prêt à terme consenti non garanti de deux ans d'un montant en principal global de 500 millions de dollars et un contrat de prêt à terme consenti non garanti de trois ans d'un montant en principal global de 600 millions de dollars, dans le cadre de la nouvelle facilité de prêt à terme. En cas de vente de HAA, le produit net de cette cession devra être affecté au remboursement de la dette contractée au titre de cette facilité, conformément à ses modalités.

La nouvelle facilité de prêt à terme est non renouvelable et porte intérêt, au gré de la Société, au SOFR à terme majoré d'un ajustement de 0,10 % et d'une marge applicable d'environ 1,45 % pour le prêt à terme de deux ans et de 1,58 % pour le prêt à terme de trois ans, marge applicable qui varie selon les notations de la dette publique de la Société (tel qu'il est défini dans le contrat de prêt à terme). Le prêt à terme de deux ans arrivera à échéance deux ans après la clôture de la nouvelle facilité de prêt à terme le 1^{er} décembre 2027 et le prêt à terme de trois ans arrivera à échéance trois ans après la clôture de la nouvelle facilité de prêt à terme le 1^{er} décembre 2028. Les prêts à terme comprennent des clauses restrictives essentiellement similaires à celles des conventions de crédit existantes de Gildan.

Le 16 septembre 2025, la Société a modifié sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie afin de faire passer le total des engagements renouvelables de 1 milliard de dollars à 1,2 milliard de dollars avec prise d'effet au 1^{er} décembre 2025.

Le 20 mars 2026, la Société a modifié sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie afin de faire passer le total des engagements renouvelables de 1,2 milliard de dollars à 1,6 milliard de dollars avec prise d'effet à la même date.

Le 15 mai 2026, la Société a établi un programme de papier commercial aux États-Unis sur la base d'un placement privé. Ce programme permet à la Société d'émettre, à sa discrétion, des billets de papier commercial non garantis dont l'échéance n'excède pas 397 jours. Le montant en principal total des billets de papier commercial non garantis en cours à tout moment ne peut dépasser 1,6 milliard de dollars. Le programme de papier commercial américain est adossé à la facilité de crédit renouvelable consentie non garantie de la Société. Au 28 juin 2026, la Société avait un encours total d'emprunts sous forme de papier commercial de 495 millions de dollars américains, présenté dans la « partie courante de la dette à long terme » de ses états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (néant au 28 décembre 2025). Le taux d'intérêt moyen pondéré de ces emprunts s'établissait à 4,3 % au 28 juin 2026.

La Société présente les émissions et les remboursements de papier commercial, dont l'échéance est inférieure à 30 jours dans tous les cas, sur une base nette dans ses tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

Aux termes de la facilité de crédit renouvelable, des facilités de prêt à terme et des billets privés américains, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives, notamment le maintien de ratios financiers. La Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières en date du 28 juin 2026. La Société prévoit continuer de le faire au cours des douze prochains mois, selon ses attentes et prévisions actuelles.

<i>(en millions de dollars)</i>	28 juin 2026	28 déc. 2025
Dette à long terme (y compris la partie courante)	4 531,1	4 313,7
Dette bancaire	—	—
Composante de change des instruments financiers dérivés sur des billets non garantis de premier rang en dollars canadiens	0,4	(37,4)
Obligations locatives (y compris la partie courante)	322,4	314,5
Obligations locatives (y compris la partie courante) comprises dans des passifs détenus en vue de la vente	113,3	121,3
Total de la dette ¹⁾	4 967,2	4 712,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(268,3)	(284,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie compris dans des actifs détenus en vue de la vente	(10,0)	(10,5)
Dette nette ¹⁾	4 688,9	4 417,1

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La Société se sert principalement du ratio de levier financier de la dette nette comme principale mesure de suivi de son levier financier, tel qu'il est défini à la rubrique 15.0, « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes », du présent rapport de gestion. Au 28 juin 2026, le ratio de levier financier de la dette nette de Gildan s'élevait à 3,2 fois le BAIIA ajusté (3,0 fois au 28 décembre 2025). Par suite de la conclusion de l'acquisition de Hanes, notre ratio de levier financier de la dette nette a dépassé notre fourchette cible établie et, en conséquence, nous avons suspendu les rachats d'actions à partir d'août 2025 et prévoyons les reprendre lorsque notre ratio de levier financier de la dette nette se rapproche du point médian de la fourchette cible. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société est calculé comme suit :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	28 juin 2026	28 déc. 2025
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs (excluant les activités abandonnées) ¹⁾	1 155,7	926,3
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises ³⁾	308,1	564,8
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	1 463,8	1 491,1
Dette nette ¹⁾	4 688,9	4 417,1
Ratio de levier financier de la dette nette ^{1), 2)}	3,2	3,0

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » du présent rapport de gestion.

2) Aux fins des prêts à terme et de la facilité renouvelable, le ratio de la dette nette au BAIIA de la Société était de 3,2x au 28 juin 2026 et aux fins des billets émis dans le cadre d'un placement privé aux États-Unis, il était de 3,7x au 28 juin 2026 (3,1x et 3,4x, respectivement, au 28 décembre 2025).

3) Comprend le BAIIA ajusté de Hanes pour la période commençant le 30 juin 2025 et se terminant le 30 novembre 2025 (y compris HAA), et le BAIIA ajusté lié aux activités de HAA (qui étaient classées comme des activités abandonnées à la date d'acquisition) pour la période commençant le 1^{er} décembre 2025 et se terminant le 28 juin 2026, compte non tenu de l'incidence de la perte de valeur de 153,0 millions de dollars sur les actifs détenus en vue de la vente de HAA comptabilisée pour les ramener à leur juste valeur estimée diminuée des coûts de vente. Le BAIIA ajusté de Hanes et de HAA diffère à certains égards de la définition du BAIIA ajusté de la Société tel qu'il est présenté dans le présent rapport de gestion. Le BAIIA ajusté de Hanes (y compris HAA) a été calculé à partir du BAIIA précédemment déclaré par Hanes (à l'exclusion des ajustements effectués par HanesBrands afin d'aligner la présentation dans ses documents publics sur la définition utilisée dans sa convention de crédit de l'époque), et est ajusté pour le rendre conforme aux normes IFRS et aux méthodes comptables de Gildan. Il rend compte, sur une base pro forma, de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition pour l'acquisition de HanesBrands, y compris des ajustements de juste valeur déterminés à titre provisoire et de l'incidence de la réduction de la rémunération et des honoraires des administrateurs résultant des indemnités de départ postérieures à l'acquisition.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les ratios de la dette nette totale au BAIIA (tels qu'ils sont définis dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications et dans la convention relative aux effets émis dans le cadre d'un placement privé aux États-Unis) diffèrent à certains égards de la définition du ratio financier et des mesures financières non conformes aux PCGR « ratio de levier financier de la dette nette » et « BAIIA ajusté » de la Société, respectivement, qui sont décrits dans le présent rapport de gestion. Les définitions données dans les conventions relatives aux prêts et aux effets sont fondées sur la comptabilisation de tous les contrats de location conformément aux principes comptables antérieurs selon lesquels les contrats de location de la Société visant des locaux étaient comptabilisés en tant que contrats de location simple, tandis que le ratio de levier financier de la dette nette comptabilisé par la Société reflète la comptabilisation des contrats de location conformément aux méthodes comptables actuelles de la Société. De plus, les ajustements du BAIIA permis aux termes des conventions relatives aux prêts et aux effets peuvent différer des ajustements utilisés par la Société pour calculer son BAIIA ajusté, une mesure financière non conforme aux PCGR. En raison de ces différences, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société aux fins des prêts à terme et de la facilité renouvelable était de 3,2x (3,1x au 28 décembre 2025) et aux fins de la convention relative aux effets émis dans le cadre d'un placement privé aux États-Unis, il était de 3,7x au 28 juin 2026 (3,4x au 28 décembre 2025).

La Société, avec l'approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser des titres d'emprunt à long terme, émettre ou racheter des actions, ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées selon les circonstances.

8.3 Arrangements hors bilan et analyse des échéances des obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous nous engageons à remplir certaines obligations contractuelles à l'égard desquelles nous serons appelés à décaisser des fonds au cours de périodes futures. Le tableau suivant présente l'échéance de nos obligations contractuelles par période au 28 juin 2026.

(en millions de dollars)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 exercice	De 1 à 3 exercices	De 4 à 5 exercices	Plus de 5 exercices
Créditeurs et charges à payer	1 032,1	1 032,1	1 032,1	—	—	—
Dette à long terme ¹⁾	4 531,1	4 531,1	945,2	1 346,5	1 498,6	740,8
Obligations de versement d'intérêts ²⁾	—	861,8	211,6	344,9	163,4	141,9
Obligations d'achat et autres obligations ³⁾	—	838,4	499,4	201,7	93,7	43,6
Obligations locatives	322,4	387,6	77,6	120,6	68,2	121,2
Total des obligations contractuelles	5 885,6	7 651,0	2 765,9	2 013,7	1 823,9	1 047,5

1) Se reporter à la section 8.2 « Dette à long terme, dette nette et ratio de levier financier de la dette nette » pour plus de détails sur la dette à long terme de la Société (y compris la partie courante de celle-ci)

2) Les obligations de versement d'intérêts comprennent les versements d'intérêts prévus sur la dette à long terme au 28 juin 2026 (en supposant que les soldes restent impayés jusqu'à l'échéance). En ce qui concerne la dette à taux variable, la Société a appliqué le taux applicable au 28 juin 2026 jusqu'aux dates d'échéance actuellement fixées. Ces montants tiennent compte de l'incidence des instruments de couverture.

3) Les obligations d'achat et autres obligations comprennent les engagements d'achat de matières premières et de matériel, ainsi que les obligations minimales au titre des redevances et les autres engagements contractuels.

Tel que précisé à la note 26 afférente à nos états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2025, nous avons accordé à des tiers des garanties financières, des lettres de crédit de soutien irrévocables ainsi que des cautionnements afin de les indemniser au cas où la Société et certaines de ses filiales manqueraient à leurs obligations contractuelles. Au 28 juin 2026, l'obligation éventuelle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 153 millions de dollars, dont 76 millions de dollars étaient liés à des cautionnements et 77 millions de dollars, à des garanties financières ainsi qu'à des lettres de crédit de soutien.

8.4 Instruments dérivés

La Société peut à l'occasion recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change, des prix des marchandises et des taux d'intérêt, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins spéculatives. Au 28 juin 2026, les instruments financiers dérivés en cours de la Société (dont la grande majorité sont désignés comme instruments de couverture efficaces) se composaient principalement de contrats à terme et de contrats d'option liés aux devises et aux marchandises, de contrats de swap de devises et de taux d'intérêt sur des billets de premier rang, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes des contrats de prêts à terme et des effets non garantis. Pour un complément d'information sur nos instruments financiers dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 10 et 11 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date.

8.5 Données sur les actions en circulation

Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (« NYSE ») et de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole GIL. En date du 27 juillet 2026, 185 191 848 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 27 999 options sur actions et 1 613 908 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix d'exercice prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sous réserve de l'atteinte des conditions de rendement, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société. Les UAI visant des actions nouvelles sont utilisées principalement dans le cadre de régimes spéciaux à long terme, afin de recruter des personnes talentueuses ou aux fins de la fidélisation, et les conditions d'acquisition qui s'y rattachent, incluant les objectifs de rendement s'il y a lieu, sont déterminées par le conseil d'administration au moment de l'attribution.

8.6 Déclaration de dividendes

Le 29 juillet 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende en trésorerie de 0,249 \$ par action, pour un paiement total prévu de 46 millions de dollars, qui sera versé le 14 septembre 2026 pour toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société, de manière équitable et proportionnelle, aux détenteurs inscrits en date du 20 août 2026. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Dans le contexte du cadre d'affectation des capitaux de la Société décrit à la section 8.1 du présent rapport de gestion, plusieurs facteurs sont pris en compte par le conseil d'administration pour décider de la déclaration de dividendes trimestriels en trésorerie, notamment les bénéfices actuels et futurs de la Société, ses flux de trésorerie aux fins des besoins en fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, les clauses restrictives liées à sa dette et ses obligations de remboursement de la dette, ses exigences en matière de capital, la conjoncture macroéconomique ainsi que les restrictions réglementaires et juridiques actuelles et/ou futures.

La politique de la Société à l'égard des dividendes et la déclaration de dividendes étant à la discrétion du conseil d'administration, rien ne garantit que la politique de Gildan à l'égard des dividendes sera maintenue ou que des dividendes seront déclarés à l'égard de tout trimestre ou période futur. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration est ultimement tributaire des activités et des résultats financiers de la Société, lesquels sont, pour leur part, assujettis à un éventail d'hypothèses et de risques, notamment ceux qui sont décrits dans le présent rapport de gestion.

8.7 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Comme il est indiqué à la section 8.1 « Cadre d'affectation des capitaux » du présent rapport de gestion, nous avons suspendu les rachats d'actions jusqu'à ce que notre ratio de levier financier de la dette nette se rapproche du point médian de la fourchette cible. C'est pourquoi le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui a pris fin le 8 août 2025, n'a pas été renouvelé.

9.0 POURSUITES

9.1 Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

Nous comptabilisons un passif lorsque nous jugeons qu'il est probable qu'un passif soit engagé et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de la perte. Une part importante de jugement est nécessaire pour déterminer la probabilité qu'un passif soit engagé et le montant estimé du passif. Nous examinons ces questions au moins une fois chaque trimestre et ajustons ces passifs pour rendre compte du résultat des négociations, des règlements, des décisions, des avis de nos conseillers juridiques et de la mise à jour d'autres informations et événements ayant trait à une affaire donnée.

10.0 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix des marchandises, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Il y a lieu de se reporter à la note 28 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 28 décembre 2025 pour en savoir plus, et pour plus d'information sur nos instruments financiers dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 10 et 11 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date.

11.0 PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

Nos méthodes comptables significatives sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2025. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue de façon continue. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

11.1 Jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables

Les jugements critiques réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- Acquisitions d'entreprises
- Détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »)
- Stocks
- Impôt sur le résultat

12.0 MÉTHODES COMPTABLES ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

12.1 Méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date que celles décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2025, à l'exception de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées en vigueur depuis le 29 décembre 2025 comme le décrit ci-après.

Le 29 décembre 2025, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions quant au moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et quant au classement et aux informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications précisent que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable à cette fin, au moyen d'un système de paiement électronique avant la date du règlement, sous réserve du respect de certaines conditions précises. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir concernant les instruments financiers assortis de

clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption de ces normes, au début de la présente période intermédiaire, a été appliquée de manière prospective, conformément aux dispositions transitoires correspondantes. L'application prospective signifie que les nouvelles exigences s'appliquent uniquement aux transactions, événements ou soldes survenant après la date de première application, sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Par conséquent, aucun ajustement n'a été apporté aux soldes d'ouverture des actifs, des passifs ou des capitaux propres à la date de première application.

12.2 Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été appliquées

IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18 afin d'améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses exigences de l'IAS 1. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle établit une structure définie pour l'état du résultat net qui comprend les catégories et les sous-totaux dont la présentation est exigée. La norme établit aussi des obligations d'information spécifiques pour les mesures de la performance définies par la direction et un rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus semblable précisé dans les IFRS, qui doivent être présentés dans une seule et même note. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

13.0 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE LA DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Modifications des contrôles internes et des procédures

Au cours de la période qui a débuté le 30 mars 2026 et s'est terminée le 28 juin 2026, aucune modification n'a été apportée à notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière. Tel qu'il est précisé dans notre rapport de gestion annuel 2025, nous avons limité l'étendue de notre évaluation des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles à l'égard de l'information financière de Hanes, filiale acquise par la Société dans le cadre d'une acquisition réalisée le 1^{er} décembre 2025. En outre, nous avons également limité l'étendue de l'évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information afin d'exclure les contrôles et procédures de communication de l'information de Hanes. Les ventes nettes provenant des registres financiers de Hanes qui étaient comprises dans les résultats consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les périodes de trois mois et de six closes le 28 juin 2026 représentaient environ 44 % et 45 %, respectivement, du total des ventes nettes. Hanes représentait environ 2 105 millions de dollars des actifs courants, 3 712 millions de dollars des actifs non courants, 865 millions de dollars des passifs courants et 1 692 millions de dollars des passifs non courants dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière de la Société au 28 juin 2026.

14.0 RISQUES ET INCERTITUDES

Dans la note 28 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2025, nous décrivons certains risques liés aux instruments financiers et, dans notre rapport de gestion annuel 2025, à la section « Risques et incertitudes », nous décrivons les principaux risques qui pourraient avoir une incidence négative et significative sur notre situation financière, nos résultats et activités opérationnels, nos flux de trésorerie ou le cours de nos actions ordinaires, et qui pourraient aussi faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux prévisions annoncées ou sous-entendues dans nos énoncés prospectifs. Les risques inclus dans la liste ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. Des risques et des incertitudes supplémentaires, dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement peu significatifs, pourraient aussi avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, nos résultats opérationnels, nos flux de trésorerie ou nos activités. Les risques décrits dans notre rapport de gestion annuel 2025 comprennent les suivants :

- Notre capacité à mettre nos stratégies et nos plans de croissance à exécution
- Notre capacité à bien répondre à la concurrence
- Notre capacité à intégrer les acquisitions
- Nous pourrions subir l'incidence négative de l'évolution de la conjoncture économique et financière
- Nous dépendons d'un petit nombre de clients d'envergure
- Le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes
- Notre capacité à prévoir, à identifier et à réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation
- Notre capacité à gérer efficacement notre volume de production et nos niveaux de stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs
- Nous pourrions subir l'incidence négative des fluctuations et de la volatilité des cours des matières premières entrant dans la confection de nos produits
- Nous dépendons de fournisseurs clés
- Le succès de nos programmes de commercialisation, de promotion et d'innovation
- Le niveau d'endettement de la Société pourrait avoir diverses conséquences sur son exploitation et ses activités
- Nous pourrions subir l'incidence négative des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux pandémies et aux maladies endémiques propres aux pays où nous exerçons nos activités ou auprès desquels nous nous approvisionnons
- Respect des lois et règlements des différents pays où nous exerçons nos activités et incidences négatives potentielles de litiges et/ou de mesures réglementaires
- Nous dépendons de certains accords commerciaux internationaux (multilatéraux et bilatéraux) et programmes de préférences et sommes soumis à l'évolution de la réglementation en matière de commerce international
- Les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif
- La conformité à la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité
- Les changements climatiques mondiaux pourraient nuire à nos activités
- Conformité à la réglementation sur la sécurité des produits
- Nous pourrions subir l'impact négatif des changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés et aux règlements sur l'emploi au Canada comme à l'étranger
- Nous pourrions avoir mauvaise presse à la suite des violations avérées, alléguées ou perçues des lois du travail locales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique
- Notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle
- Notre capacité à protéger la force et la réputation de nos marques
- Nous avons une grande dépendance à l'égard de nos systèmes informatisés pour la conduite de nos activités commerciales
- Nous pourrions subir l'incidence négative d'atteintes à la protection des données et à la vie privée
- L'évolution rapide de l'intelligence artificielle (IA) pourrait nuire à nos activités
- Nous dépendons de dirigeants clés et de notre capacité à attirer et/ou à retenir le personnel clé

À la fin de février 2026, les États-Unis et Israël ont lancé des opérations militaires contre l'Iran, entraînant un conflit armé qui a provoqué d'importantes perturbations dans la région du Moyen-Orient ainsi que sur les marchés mondiaux de l'énergie et pour le transport maritime international, notamment la fermeture du détroit d'Ormuz. Ces perturbations ont accru l'incertitude mondiale, entraîné des perturbations importantes sur les marchés mondiaux de l'énergie et créé des conditions inflationnistes résultant de la hausse des coûts énergétiques. La situation actuelle sur les marchés de l'énergie pourrait perturber considérablement nos activités, notamment au Bangladesh, compte tenu de la dépendance de ce pays vis-à-vis des combustibles importés, en particulier le diesel et le gaz naturel. Les perturbations sur les marchés mondiaux de l'énergie pourraient causer des pénuries de diesel et de gaz naturel, des arrêts ou des fermetures de certaines de nos installations ou de celles de nos fournisseurs et clients, des délais de livraison prolongés pour les matières premières, ainsi que, dans certains cas, des coûts supplémentaires et des ralentissements de production, ce qui, à son tour, pourrait avoir un effet défavorable important sur notre situation financière, nos résultats opérationnels, nos activités ou nos flux de trésorerie.

Par ailleurs, la Société est aussi assujettie aux divers risques et incertitudes liés à l'opération de vente de HAA en cours, notamment les risques liés au calendrier et à la réalisation de celle-ci (y compris les risques liés à l'obtention des approbations des autorités réglementaires requises et à la satisfaction ou à l'annulation des conditions de clôture applicables).

Il y a lieu de se reporter à la section 3.4 intitulée « Événements récents » pour une analyse des tarifs imposés par l'administration américaine et des risques et incertitudes connexes.

15.0 DÉFINITION ET RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES RATIOS CONNEXES

Pour évaluer notre performance opérationnelle et financière, notre situation financière et notre levier financier, ainsi que notre situation de trésorerie, nous utilisons des mesures financières et des ratios qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les modalités et les définitions des mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion et un rapprochement de celles-ci avec les PCGR les plus directement comparables figurent ci-dessous. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées de manière cohérente pour toutes les périodes présentées dans le présent rapport de gestion. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS.

Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes (sur la base des activités poursuivies) : bénéfice net ajusté, bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, charge d'impôt sur le résultat ajustée, bénéfice brut ajusté, charges de vente et charges générales et administratives ajustées, bénéfice opérationnel ajusté et BAIIA ajusté. Nous utilisons également les ratios non conformes aux PCGR suivants (sur la base des activités poursuivies) : bénéfice dilué par action ajusté, taux d'impôt effectif ajusté, marge brute ajustée, charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes et marge opérationnelle ajustée. Ces mesures financières sont utilisées pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et financière et parce que nous croyons que de telles mesures procurent des renseignements utiles sur notre performance opérationnelle et financière et sur notre situation financière. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR qui est présentée compte tenu à la fois des activités poursuivies et abandonnées, car cette mesure représente le mieux la capacité de la Société à rembourser sa dette contractée afin de gérer sa structure du capital. Nous utilisons également des mesures financières non conformes aux PCGR qui incluent à la fois la dette totale et la dette nette (y compris les actifs et les passifs détenus en vue de la vente), le ratio de levier financier de la dette nette (y compris les actifs et les passifs détenus en vue de la vente pour les activités poursuivies et abandonnées), ainsi que le fonds de roulement excluant les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR

Comme mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats opérationnels et financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les mesures financières non conformes aux PCGR mentionnées dans le présent rapport de gestion sont présentées pour les activités poursuivies (à moins d'indication contraire) et excluent, de ce fait, les résultats des activités abandonnées. Les activités abandonnées comprennent les résultats liés aux activités de HAA, qui ont été classées comme détenues en vue de la vente et comptabilisées comme des activités abandonnées à compter du 1^{er} décembre 2025, date de clôture de l'acquisition de Hanes. Le fait de classer les activités de HAA comme détenues en vue de la vente n'a aucune incidence sur les périodes comparatives et les mesures financières précédemment publiées par la Société, car l'acquisition de HanesBrands a été conclue au quatrième trimestre de 2025 et les résultats liés aux activités de HanesBrands (y compris HAA) n'ont donc pas été inclus dans les résultats de la Société pour les exercices ou les périodes intermédiaires précédents. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture et à la vente d'installations ou à la relocalisation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions de 90,0 millions de dollars et de 151,0 millions de dollars, respectivement (8,1 millions de dollars et 13,1 millions de dollars en 2025) ont été comptabilisés. La rubrique 5.4.4 intitulée « Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du rapport de gestion présente une analyse détaillée de ces coûts.

Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes
Conformément à l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, les stocks acquis doivent être comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation de la juste valeur des stocks de produits en cours et de produits finis (fondée sur les prix de vente estimés dans le cours normal des activités, diminués de la somme des coûts d'achèvement de la production des stocks, des coûts de vente et d'une marge raisonnable pour les efforts d'achèvement et de vente) a entraîné une augmentation de la valeur comptable historique des stocks de Hanes comptabilisée dans la répartition du prix d'acquisition. Le montant ainsi obtenu est ensuite comptabilisé à titre d'augmentation du coût des marchandises vendues dans les mois suivant l'acquisition, à mesure que les marchandises issues de ces stocks sont vendues (85,6 millions de dollars et 191,9 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, respectivement). Le montant résiduel de la réévaluation à la hausse de 10 millions de dollars devrait être résorbé dans un délai d'environ deux mois. Par conséquent, cet ajustement ne devrait pas se reproduire au-delà d'un an. L'incidence de cette augmentation des coûts sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté, la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, la charge d'impôt sur le résultat ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes

Le 11 décembre 2023, le conseil d'administration de la Société à ce moment-là (le « conseil précédent ») a annoncé le congédiement du président et chef de la direction de la Société, Glenn Chamandy. À cette date, le conseil précédent a nommé Vince Tyra au poste de président et chef de la direction, et M. Tyra est entré en fonction au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, à compter du 15 janvier 2024. À la suite du congédiement de M. Chamandy, l'actionnaire Browning West et d'autres ont lancé une campagne et une course aux procurations contre le conseil précédent, proposant une nouvelle liste d'administrateurs et demandant la réintégration de M. Chamandy en tant que président et chef de la direction. Au cours du deuxième trimestre de 2024, le 28 avril 2024, avant la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 28 mai 2024 (l'« assemblée annuelle »), le conseil précédent a annoncé un conseil d'administration renouvelé (le « conseil renouvelé »), entraînant le remplacement immédiat de cinq administrateurs, deux autres administrateurs restant temporairement en poste, mais ne se présentant pas à la réélection lors de l'assemblée annuelle. Le 23 mai 2024, cinq jours avant l'assemblée annuelle, le conseil renouvelé et M. Tyra ont démissionné, de même qu'Arun Bajaj, premier vice-président,

chef des ressources humaines et affaires juridiques de la Société. Le conseil renouvelé a nommé les candidats de Browning West au conseil d'administration (le « nouveau conseil »), avec prise d'effet à cette date. Le 24 mai 2024, le nouveau conseil a réintégré M. Chamandy dans ses fonctions de président et chef de la direction. Le 28 mai 2024, le nouveau conseil a été élu par les actionnaires lors de l'assemblée annuelle. La Société a engagé des dépenses importantes principalement à la demande du conseil précédent et du conseil renouvelé, notamment : i) des frais juridiques, de communication, de conseil en vote par procuration, financiers et autres frais de conseil liés à la course aux procurations et à des questions connexes et au congédiement et à la réintégration subséquente de M. Chamandy; ii) des frais juridiques, financiers et autres frais de conseil relatifs à un processus d'examen entrepris par le conseil précédent après la réception d'une indication d'intérêt non contraignante confidentielle visant l'acquisition de la Société; iii) des attributions spéciales de maintien en poste pour les cadres supérieurs; iv) des indemnités de départ et de cessation d'emploi pour les cadres sortants; v) des jetons de présence et des primes d'assurance supplémentaires pour les administrateurs. En outre, après l'assemblée annuelle, le Comité de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité sociale a recommandé au nouveau conseil de verser à M. Chamandy (qui n'avait pas reçu d'indemnité de départ à la suite de son congédiement le 11 décembre 2023) une rémunération rétroactive liée à sa réintégration, y compris le rétablissement des attributions fondées sur des actions qui avaient été annulées par le conseil précédent. Le nouveau conseil a approuvé cette recommandation.

Le total des coûts liés à ces événements non récurrents (« Coûts liés à la course aux procurations et aux changements au sein de la direction et à des questions connexes ») s'est élevé à 0,8 million de dollars et 1,6 million de dollars pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 (1,1 million de dollars et 2,0 millions de dollars en 2025), respectivement, comme il est détaillé dans le tableau accompagné des notes de bas de page correspondantes ci-dessous. Ces coûts sont inclus dans les charges de vente et charges générales et administratives. L'incidence des charges ci-dessous sert d'ajustement pour calculer les charges de vente et charges générales et administratives ajustées, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars)</i>				
Frais de services-conseils en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires ¹⁾	0,8	1,1	1,6	1,7
Coûts supplémentaires liés au conseil précédent et au conseil renouvelé ²⁾	—	—	—	0,1
Attributions spéciales de maintien en poste, déduction faite du crédit pour l'emploi ³⁾	—	—	—	0,2
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,8	1,1	1,6	2,0

1) Se rapportent aux charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services ayant trait aux questions connexes touchant les actionnaires.

2) La Société a engagé des coûts supplémentaires de néant pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 (néant et 0,1 million de dollars, respectivement, en 2025) liés au conseil précédent et au conseil renouvelé. La charge pour 2025 se rapportait à l'augmentation de la valeur des unités d'actions différées (« UAD ») non payées.

3) Charges de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux attributions spéciales de maintien en poste, déduction faite du crédit pour l'emploi, de néant pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 (néant et 0,2 million de dollars, respectivement, en 2025).

Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté liés aux activités poursuivies

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies correspond au bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes, la commission d'engagement sur la facilité de crédit-relais, le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes, les charges d'intérêts nettes engagées à l'égard de l'émission d'obligations avant la clôture de l'opération visant Hanes, le profit sur le remboursement de la dette, après déduction des frais de remboursement anticipé de dette et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités, ainsi que les recouvrements d'impôt au titre de crédits pour impôt étrangers sur les activités liées à des acquisitions. Le bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies correspond au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation pour la période. La Société utilise le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies et le bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies pour mesurer la performance de son bénéfice net lié aux activités poursuivies d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies et du bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	90,4	137,9	35,3	222,6
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	90,0	8,1	151,0	13,1
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	85,6	—	191,9	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,8	1,1	1,6	2,0
Recouvrement d'impôt lié aux ajustements qui précèdent	(28,9)	(1,2)	(61,8)	(1,9)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	237,9	145,9	318,0	235,8
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies	0,49	0,91	0,19	1,47
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	0,49	0,91	0,19	1,47
Bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies ²⁾	1,28	0,97	1,72	1,56

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, charge d'impôt sur le résultat ajustée et taux d'impôt effectif ajusté

Le taux d'impôt effectif ajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat ajusté. Le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté exclut les activités abandonnées, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes, la commission d'engagement sur la facilité de crédit-relais, le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes, les charges d'intérêts nettes engagées à l'égard de l'émission d'obligations avant la clôture de l'opération visant Hanes et le profit sur le remboursement de la dette, après déduction des frais de remboursement anticipé de dette. La charge d'impôt sur le résultat ajustée (qui exclut les activités abandonnées) correspond à la charge d'impôt sur le résultat excluant les modifications des taux d'impôt entraînant la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, la charge d'impôt sur le résultat liée aux charges de restructuration et aux autres ajustements avant impôt mentionnés ci-dessus, ainsi que les recouvrements d'impôt au titre de crédits pour impôt étranger sur les activités liées à des acquisitions. La Société exclut ces ajustements parce qu'ils influencent la comparabilité de son taux d'impôt effectif. La Société estime que le taux d'impôt effectif ajusté permet de mieux comprendre notre taux d'impôt effectif normalisé et notre performance financière pour la période considérée et aux fins de l'élaboration de ses budgets financiers annuels. La Société est d'avis que le taux d'impôt effectif ajusté est utile aux investisseurs pour évaluer le taux d'impôt effectif futur de la Société, car il permet de déterminer certaines charges et profits avant impôt ainsi que certaines charges et recouvrements d'impôt sur le résultat qui ne devraient pas se reproduire régulièrement (en particulier, les coûts non récurrents tels la course aux procurations et les changements au sein de la direction et les questions connexes encourus au sein de l'entité juridique canadienne de la Société qui ne donne pas lieu à des recouvrements d'impôt, et les changements de taux d'impôt entraînant la réévaluation d'actifs et de passifs d'impôt différé).

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>				
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat	106,6	167,5	38,6	267,3
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	90,0	8,1	151,0	13,1
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	85,6	—	191,9	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,8	1,1	1,6	2,0
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté	283,0	176,7	383,1	282,4
Charge d'impôt sur le résultat	16,2	29,6	3,3	44,7
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :	—	—	—	—
Recouvrement d'impôt lié aux coûts de restructuration et autres ajustements	28,9	1,2	61,8	1,9
Charge d'impôt sur le résultat ajustée	45,1	30,8	65,1	46,6
Taux d'impôt effectif moyen ¹⁾	15,2 %	17,7 %	8,5 %	16,7 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²⁾	15,9 %	17,4 %	17,0 %	16,5 %

1) Le taux d'impôt effectif moyen correspond à la charge d'impôt sur le résultat divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat.

2) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté (qui exclut les activités abandonnées) correspond au bénéfice brut excluant l'incidence d'un nouvel ajustement résultant de l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de Hanes. Le bénéfice brut ajusté exclut également l'incidence des profits nets sur l'assurance et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société, selon le cas. Conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, les stocks acquis doivent être comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation de la juste valeur des stocks de produits en cours et de produits finis (fondée sur les prix de vente estimés dans le cours normal des activités, diminués de la somme des coûts d'achèvement de la production des stocks, des coûts de vente et d'une marge raisonnable pour les efforts d'achèvement et de vente) a entraîné une augmentation de la valeur comptable historique des stocks de Hanes comptabilisée dans la répartition du prix d'acquisition. Le montant ainsi obtenu est ensuite comptabilisé à titre d'augmentation du coût des marchandises vendues dans les mois suivant l'acquisition, à mesure que les marchandises issues de ces stocks sont vendues. Le délai de rotation des stocks devrait être d'environ huit mois. Par conséquent, cet ajustement ne devrait pas se reproduire au-delà d'un an. La marge brute ajustée reflète donc l'incidence sur le coût des ventes du coût historique des stocks de Hanes figurant dans ses livres comptables qui ont été vendus au cours de la période considérée. La Société estime que cet ajustement améliore la comparabilité en supprimant l'incidence ponctuelle de la comptabilité d'acquisition sur la marge brute, procurant ainsi aux investisseurs une vision cohérente de la performance par rapport aux périodes précédentes, dans la mesure où l'accroissement de la valeur des stocks n'est pas représentatif des activités en cours. La marge brute ajustée correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société d'une période à l'autre, sans tenir compte de l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de Hanes décrit ci-dessus. La Société exclut cet élément parce qu'il influence la comparabilité des résultats financiers et pourrait fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. La Société croit aussi que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendus imperceptibles par l'incidence des profits nets sur l'assurance comptabilisés au cours d'exercices précédents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>				
Bénéfice brut	459,8	289,4	738,1	511,3
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :				
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	85,6	—	191,9	—
Bénéfice brut ajusté	545,4	289,4	930,0	511,3
Ventes nettes	1 582,5	918,5	2 748,4	1 630,2
Marge brute	29,1 %	31,5 %	26,9 %	31,4 %
Marge brute ajustée ¹⁾	34,5 %	31,5 %	33,8 %	31,4 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Charges de vente et charges générales et administratives ajustées et charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes

Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées (qui excluent les activités abandonnées) correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives excluant l'incidence des coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes. La Société utilise les charges de vente et charges générales et administratives ajustées et les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes (qui excluent les activités abandonnées) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. La Société estime que la présentation des charges de vente et charges générales et administratives ajustées et des charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes qui, de l'avis de la Société, sont de nature inhabituelle et non récurrente. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>				
Charges de vente et charges générales et administratives	193,8	81,7	412,5	169,1
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :				
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	(0,8)	(1,1)	(1,6)	(2,0)
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées	193,0	80,6	410,9	167,1
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes	12,2 %	8,9 %	15,0 %	10,4 %
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes ¹⁾	12,2 %	8,8 %	15,0 %	10,3 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond aux charges de vente et charges générales et administratives ajustées divisées par les ventes nettes.

Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté (qui exclut les activités abandonnées) correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions et exclut la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes et le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats opérationnels et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des éléments notés ci-dessus susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>				
Bénéfice opérationnel	175,9	199,5	174,6	329,1
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	90,0	8,1	151,0	13,1
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	85,6	—	191,9	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,8	1,1	1,6	2,0
Bénéfice opérationnel ajusté	352,3	208,7	519,1	344,2
Marge opérationnelle	11,1 %	21,7 %	6,4 %	20,2 %
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	22,3 %	22,7 %	18,9 %	21,1 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté (qui exclut les activités abandonnées) correspond au bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAlIA ajusté exclut aussi la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes et le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes. La direction se sert du BAlIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Cette mesure n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>				
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	90,4	137,9	35,3	222,6
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	90,0	8,1	151,0	13,1
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	85,6	—	191,9	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	0,8	1,1	1,6	2,0
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	68,3	37,6	122,6	67,9
Charges financières, montant net	69,3	32,0	136,0	61,9
Charge d'impôt sur le résultat	16,2	29,6	3,3	44,7
BAlIA ajusté	420,6	246,3	641,7	412,2

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour les activités poursuivies et abandonnées, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprécier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. En cas de vente de HAA, le produit net de cette cession devra être affecté au remboursement de la nouvelle facilité de prêt à terme conformément à ses modalités.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
<i>(en millions de dollars)</i>				
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	347,4	188,2	68,0	46,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(42,9)	(34,2)	(73,3)	(57,5)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :				
Flux de trésorerie liés aux cessions d'entreprises	21,9	—	21,9	—
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	326,4	154,0	16,6	(11,5)

1) Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées n'ont pas été séparés. Par conséquent, les flux de trésorerie présentés comprennent les résultats des activités poursuivies et des activités abandonnées.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme (incluant la partie courante), de la composante de change des instruments financiers dérivés liée au montant nominal du swap de devises et des obligations locatives (incluant la partie courante ainsi que les obligations locatives comprises dans des passifs détenus en vue de la vente), alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie compris dans des actifs détenus en vue de la vente). La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	28 juin 2026	28 déc. 2025
<i>(en millions de dollars)</i>		
Dette à long terme (y compris la partie courante)	4 531,1	4 313,7
Dette bancaire	—	—
Composante de change des instruments financiers dérivés sur des billets non garantis de premier rang en dollars canadiens	0,4	(37,4)
Obligations locatives (y compris la partie courante)	322,4	314,5
Obligations locatives (y compris la partie courante) comprises dans les passifs détenus en vue de la vente	113,3	121,3
Total de la dette	4 967,2	4 712,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(268,3)	(284,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie compris dans les actifs détenus en vue de la vente	(10,0)	(10,5)
Dette nette	4 688,9	4 417,1

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période, y compris celles liées à des activités poursuivies ou abandonnées. La Société a actuellement établi un ratio cible de levier financier de la dette nette qui équivaut à 1,5 à 2,5 fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. À la clôture de l'acquisition de HanesBrands, le ratio de levier financier de la dette nette de la Société dépassait la fourchette cible établie et, en conséquence, la Société a suspendu les rachats d'actions et prévoit les reprendre lorsque son ratio de levier financier de la dette nette se rapprochera du point médian de la fourchette cible. Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement (incluant les remboursements de dette), et des acquisitions et dessaisissements d'entreprises. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	28 juin 2026	28 déc. 2025
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>		
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs (excluant les activités abandonnées)	1 155,7	926,3
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises ²⁾	308,1	564,8
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	1 463,8	1 491,1
Dette nette	4 688,9	4 417,1
Ratio de levier financier de la dette nette ¹⁾	3,2	3,0

1) Le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société aux fins de ses prêts à terme et de sa facilité de crédit renouvelable était de 3,2x au 28 juin 2026 (3,1x au 28 décembre 2025) et aux fins des billets émis sur le marché des placements privés aux États-Unis, il était de 3,7x au 28 juin 2026 (3,4x au 28 décembre 2025).

Se reporter à la section 8.2 du présent rapport de gestion.

2) Comprend le BAIIA ajusté de Hanes pour la période commençant le 30 juin 2025 et se terminant le 30 novembre 2025 (y compris HAA), et le BAIIA ajusté lié aux activités de HAA (qui étaient classées comme des activités abandonnées à la date d'acquisition) pour la période commençant le 1^{er} décembre 2025 et se terminant le 28 juin 2026, compte non tenu de l'incidence d'une perte de valeur de 153,0 millions de dollars sur les actifs détenus en vue de la vente de HAA visant à les ramener à leur juste valeur estimée diminuée des coûts de vente. Le BAIIA ajusté de Hanes et de HAA diffère à certains égards de la définition du BAIIA ajusté de la Société tel qu'il est présenté dans le présent rapport de gestion. Le BAIIA ajusté de Hanes (y compris HAA) a été calculé à partir du BAIIA précédemment déclaré par Hanes (à l'exclusion des ajustements effectués par HanesBrands afin d'aligner la présentation dans ses documents publics sur la définition utilisée dans sa convention de crédit de l'époque), et est ajusté pour le rendre conforme aux normes IFRS et aux méthodes comptables de Gildan. Il rend compte, sur une base pro forma, de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition pour l'acquisition de HanesBrands, y compris des ajustements de juste valeur déterminés à titre provisoire et de l'incidence de la réduction de la rémunération et des honoraires des administrateurs résultant des indemnités de départ postérieures à l'acquisition.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux PCGR que la Société définit comme étant les actifs courants diminués des passifs courants, excluant les actifs et les passifs détenus en vue de la vente. La direction estime que le fonds de roulement, en plus des autres mesures financières traditionnelles établies en conformité avec les IFRS, fournit de l'information qui est utile pour comprendre la situation financière de la Société. L'utilisation du fonds de roulement a pour but de présenter aux lecteurs la situation de la Société du point de vue de la direction en interprétant les tendances importantes et les activités qui influent sur la situation de trésorerie et la situation financière à court terme de la Société, notamment sa capacité à s'acquitter de ses passifs à court terme lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette mesure n'est pas comparable aux mesures ayant un nom semblable utilisées par d'autres sociétés.

<i>(en millions de dollars)</i>	28 juin 2026	28 déc. 2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	268,3	284,5
Créances clients	1 076,4	955,7
Stocks	2 168,3	2 370,2
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	214,6	140,3
Créditeurs et charges à payer	(1 032,1)	(1 264,2)
Impôt sur le résultat à payer	(31,5)	(80,8)
Partie courante des obligations locatives	(57,6)	(59,8)
Partie courante de la dette à long terme	(945,2)	(450,0)
Total du fonds de roulement	1 661,2	1 895,9

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars US) – non audité

	28 juin 2026	28 décembre 2025
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	268 302 \$	284 458 \$
Créances clients (note 5)	1 076 375	955 670
Stocks (note 6)	2 168 338	2 370 165
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	214 585	140 271
Actifs détenus en vue de la vente – autres	46 690	—
Actifs détenus en vue de la vente – Activités abandonnées (note 13)	757 895	959 313
Total des actifs courants	4 532 185	4 709 877
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	1 322 980	1 467 719
Actifs au titre de droits d'utilisation	243 704	234 752
Immobilisations incorporelles	2 993 003	3 021 414
Goodwill	844 793	868 848
Impôt sur le résultat différé	20 975	22 952
Autres actifs non courants	98 968	139 675
Total des actifs non courants	5 524 423	5 755 360
Total des actifs	10 056 608 \$	10 465 237 \$
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	1 032 114 \$	1 264 210 \$
Impôt sur le résultat à payer	31 505	80 764
Partie courante des obligations locatives (note 9 d))	57 596	59 759
Partie courante de la dette à long terme (note 7)	945 181	450 000
Passifs détenus en vue de la vente – Activités abandonnées (note 13)	281 773	380 923
Total des passifs courants	2 348 169	2 235 656
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 7)	3 585 880	3 863 680
Obligations locatives (note 9 d))	264 811	254 742
Impôt sur le résultat différé	364 614	401 097
Obligations au titre des avantages du personnel	104 828	118 409
Autres passifs non courants	47 664	29 432
Total des passifs non courants	4 367 797	4 667 360
Total des passifs	6 715 966	6 903 016
Capitaux propres		
Capital social	2 314 501	2 299 475
Surplus d'apport	76 014	112 775
Résultats non distribués	902 369	1 170 259
Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	47 758	(20 288)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	3 340 642	3 562 221
Total des passifs et des capitaux propres	10 056 608 \$	10 465 237 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL
(en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Ventes nettes (note 16)	1 582 474 \$	918 504 \$	2 748 418 \$	1 630 176 \$
Coût des ventes (note 9 f))	1 122 712	629 129	2 010 302	1 118 864
Bénéfice brut	459 762	289 375	738 116	511 312
Charges de vente et charges générales et administratives (note 9 e))	193 840	81 740	412 494	169 060
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions (note 8)	90 023	8 141	151 000	13 112
Bénéfice opérationnel	175 899	199 494	174 622	329 140
Charges financières, montant net (note 9 b))	69 285	31 992	136 019	61 856
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	106 614	167 502	38 603	267 284
Charge d'impôt sur le résultat	16 213	29 573	3 254	44 673
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	90 401	137 929	35 349	222 611
Perte découlant des activités abandonnées, après déduction de l'impôt (note 13)	(140 355)	—	(151 092)	—
Bénéfice net (perte nette)	(49 954) \$	137 929 \$	(115 743) \$	222 611 \$
Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe (note 11)				
Couvertures de flux de trésorerie	30 043 \$	(18 393) \$	59 402 \$	(28 846) \$
Perte actuarielle sur les obligations au titre des avantages du personnel	(30)	—	(37)	—
Écarts de conversion	(7 693)	—	8 644	—
	22 320 \$	(18 393) \$	68 009 \$	(28 846) \$
Résultat global	(27 634) \$	119 536 \$	(47 734) \$	193 765 \$
Bénéfice (perte) par action (note 12)				
Bénéfice (perte) de base par action				
Activités poursuivies	0,49 \$	0,91 \$	0,19 \$	1,47 \$
Activités abandonnées	(0,76)	—	(0,82)	—
Total	(0,27) \$	0,91 \$	(0,63) \$	1,47 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0,49 \$	0,91 \$	0,19 \$	1,47 \$
Activités abandonnées	(0,76)	—	(0,82)	—
Total	(0,27) \$	0,91 \$	(0,63) \$	1,47 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Périodes de six mois closes les 28 juin 2026 et 29 juin 2025
(en milliers ou en milliers de dollars US) – non audité

	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant				
Solde au 28 décembre 2025	185 152	2 299 475 \$	112 775 \$	(20 288) \$	1 170 259 \$	3 562 221 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	21 250	—	—	21 250
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	17	1 017	—	—	—	1 017
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles	1 132	27 943	(62 592)	—	—	(34 649)
Attributions de remplacement (note 4)	—	—	2 641	—	—	2 641
Coûts de transaction liés à des actions émises	—	(108)	—	—	—	(108)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(1 113)	(13 826)	—	—	(58 886)	(72 712)
Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises	—	—	1 102	—	—	1 102
Dividendes déclarés	—	—	838	—	(93 224)	(92 386)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	36	15 026	(36 761)	—	(152 110)	(173 845)
Couvertures de flux de trésorerie (note 11)	—	—	—	59 402	—	59 402
Perte actuarielle sur les obligations au titre des avantages du personnel	—	—	—	—	(37)	(37)
Écarts de conversion (note 11)	—	—	—	8 644	—	8 644
Bénéfice net (perte nette)	—	—	—	—	(115 743)	(115 743)
Résultat global (note 11)	—	—	—	68 046	(115 780)	(47 734)
Solde au 28 juin 2026	185 188	2 314 501 \$	76 014 \$	47 758 \$	902 369 \$	3 340 642 \$
Solde au 29 décembre 2024	152 411	268 557 \$	69 920 \$	(27) \$	1 118 201 \$	1 456 651 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	18 294	—	—	18 294
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	18	868	—	—	—	868
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	283	11 676	(3 246)	—	—	8 430
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles	575	13 168	(34 453)	—	—	(21 285)
Actions rachetées à des fins d'annulation (compte tenu de l'impôt sur les rachats d'actions)	(2 895)	(5 362)	—	—	(135 664)	(141 026)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(501)	(882)	—	—	(24 875)	(25 757)
Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises	—	—	1 540	—	—	1 540
Dividendes déclarés	—	—	884	—	(69 341)	(68 457)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(2 520)	19 468	(16 981)	—	(229 880)	(227 393)
Couvertures de flux de trésorerie (note 11)	—	—	—	(28 846)	—	(28 846)
Bénéfice net	—	—	—	—	222 611	222 611
Résultat global (note 11)	—	—	—	(28 846)	222 611	193 765
Solde au 29 juin 2025	149 891	288 025 \$	52 939 \$	(28 873) \$	1 110 932 \$	1 423 023 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars US) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice net (perte nette)	(49 954) \$	137 929 \$	(115 743) \$	222 611 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 9 a))	68 322	37 593	122 567	67 938
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels (note 8)	66 653	(54)	81 060	2 222
Dépréciation d'actifs détenus en vue de la vente – activités abandonnées (note 13)	153 000	—	153 000	—
Perte sur cessions d'entreprises (note 4)	12 615	—	12 615	—
Rémunération fondée sur des actions	8 767	9 514	21 344	18 374
Impôt sur le résultat différé	(12 266)	2 339	(36 757)	1 257
Autres (note 14 a))	56 019	492	40 099	(1 292)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 14 c))	44 280	382	(210 223)	(265 148)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	347 436	188 195	67 962	45 962
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat d'immobilisations corporelles	(19 853)	(33 056)	(48 553)	(55 334)
Achat d'immobilisations incorporelles	(1 294)	(1 328)	(2 883)	(2 369)
Cessions d'entreprises (note 4)	(21 945)	—	(21 945)	—
Produit de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente et d'autres sorties d'immobilisations corporelles	167	198	44	213
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(42 925)	(34 186)	(73 337)	(57 490)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
(Diminution) augmentation nette des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme	(655 000)	5 000	(240 000)	80 000
Augmentation nette des prélèvements sur le papier commercial	495 181	—	495 181	—
Produit tiré de l'émission de billets non garantis de premier rang	—	—	—	486 280
Remboursement du prêt à terme à prélèvement différé	—	—	—	(300 000)
Autres (note 14 d))	(116 150)	(148 986)	(265 902)	(268 144)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(275 969)	(143 986)	(10 721)	(1 864)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(1 795)	497	(560)	609
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	26 747	10 520	(16 656)	(12 783)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	251 555	75 496	294 958	98 799
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	278 302 \$	86 016 \$	278 302 \$	86 016 \$
Soldes inscrits aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	268 302 \$	86 016 \$	268 302 \$	86 016 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux actifs courants détenus en vue de la vente	10 000	—	10 000	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	278 302 \$	86 016 \$	278 302 \$	86 016 \$
Sommes versées en trésorerie au cours de la période au titre de ce qui suit (comprises dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles)				
Intérêts	86 691 \$	28 218 \$	132 727 \$	50 101 \$
Impôt sur le résultat, déduction faite des remboursements	39 422	8 808	50 624	13 854

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées n'ont pas été séparés et restent inclus dans les principales catégories d'actifs et de passifs. Par conséquent, les états consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie comprennent les résultats des activités poursuivies et des activités abandonnées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 28 juin 2026

(Les montants des tableaux sont en milliers ou en milliers de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (la « Société » ou « Gildan ») est située au Canada et a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société a pour principale activité commerciale la confection et la vente de vêtements de sport, de chaussettes et de sous-vêtements. L'exercice de la Société prend fin le dimanche le plus près du 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Société est situé au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 3300, Montréal (Québec). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 28 juin 2026 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La Société est une entité ouverte inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole GIL.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2025. La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur depuis le 29 décembre 2025 comme le décrit la note 2 e) plus loin.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 29 juillet 2026.

b) Caractère saisonnier des activités

Les ventes nettes de la Société sont soumises à des variations saisonnières. Les ventes nettes sont historiquement les plus élevées aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice.

c) Secteurs opérationnels

La Société gère ses activités comme un secteur opérationnel à présenter.

d) Activités abandonnées

Le 1^{er} décembre 2025, lorsque la Société a acquis HanesBrands Inc. (« Hanes »), elle a considéré HanesBrands Australia (« HAA ») comme une composante acquise en vue d'être revendue. Immédiatement après l'acquisition, la direction a pris des mesures pour officialiser sa décision auprès du conseil d'administration, recruter des conseillers financiers, identifier des acheteurs potentiels et entamer un processus de vente. La Société prévoit finaliser la vente de l'entreprise dans les douze prochains mois suivant la date d'acquisition.

En conséquence, les actifs nets de HAA acquis ont été classés comme détenus en vue de la vente et évalués à leur juste valeur diminuée des coûts de vente à la date d'acquisition de Hanes. HAA a été classée à titre d'activité abandonnée dans les présents états financiers consolidés intermédiaires. À moins d'indication contraire, les informations fournies dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires se rapportent aux activités poursuivies. Se reporter à la note 13 « Activités détenues en vue de la vente et activités abandonnées » et à la note 17 « Événements postérieurs à la date de clôture » pour obtenir plus d'information sur les activités abandonnées.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

e) Première application de nouvelles normes comptables et interprétations pour la période de présentation de l'information financière

Le 29 décembre 2025, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes :

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions quant au moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et quant au classement et aux informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications précisent que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable à cette fin, au moyen d'un système de paiement électronique avant la date du règlement, sous réserve du respect de certaines conditions précises. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption de ces normes, au début de la période intermédiaire, a été appliquée de façon prospective, conformément aux dispositions transitoires respectives. L'application prospective signifie que les nouvelles exigences ne s'appliquent qu'aux transactions, aux événements et aux soldes qui se produiront après la date de première application, sans retraitement des montants des périodes antérieures. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Par conséquent, aucun ajustement n'a été apporté aux soldes d'ouverture des actifs, des passifs et des capitaux propres à la date de première application.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18 afin d'améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses exigences de l'IAS 1. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle établit une structure définie pour l'état du résultat net qui comprend les catégories et les sous-totaux dont la présentation est exigée. La norme établit aussi des obligations d'information spécifiques pour les mesures de la performance définies par la direction et un rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus semblable précisé dans les IFRS, qui doivent être présentés dans une seule et même note. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

4. ACQUISITIONS/CESSIONS D'ENTREPRISES

Activités japonaises liées à Champion

Le 15 juin 2026, la Société a conclu la vente des activités japonaises liées à Champion, acquises le 1^{er} décembre 2025 dans le cadre de l'acquisition de Hanes. Les activités cédées se composaient d'actifs courants, y compris des créances clients, des stocks et d'autres actifs courants; d'actifs non courants, y compris des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et d'autres actifs non courants; ainsi que des passifs courants et non courants, y compris des créanciers et charges à payer, des obligations locatives, des obligations au titre des avantages du personnel et d'autres passifs non courants.

La valeur comptable totale des actifs nets cédés s'élevait à 12,6 millions de dollars (y compris un montant en trésorerie de 21,9 millions de dollars). Étant donné qu'aucun produit n'a été reçu dans le cadre de cette cession, la totalité de la valeur comptable des actifs nets cédés, soit 12,6 millions de dollars, a été comptabilisée en tant que perte sur cession au titre des activités abandonnées dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026.

Hanes

Le 1^{er} décembre 2025, la Société a acquis la totalité des actions ordinaires de Hanes pour un prix d'achat total de 2,3 milliards de dollars. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les résultats de Hanes en tant que filiale consolidée à compter du 1^{er} décembre 2025. Hanes est une société mondiale de fabrication de vêtements de tous les jours qui mettent l'accent sur le confort, la qualité et la valeur. Son portefeuille comprend plusieurs marques emblématiques telles que Hanes, la principale marque de vêtements de base aux États-Unis. Cette acquisition permettra à la Société d'accroître son envergure et de renforcer sa position concurrentielle sur le marché des vêtements de base.

La Société a comptabilisé cette acquisition selon la méthode de l'acquisition, conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. La Société a déterminé la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris sur la base de la meilleure estimation préliminaire par la direction de leur juste valeur et en tenant compte de toutes les informations pertinentes disponibles à ce moment-là. La Société n'a pas encore finalisé l'évaluation de la juste valeur estimative des actifs nets acquis et des passifs repris, qu'elle prévoit établir définitivement au plus tard un an après l'acquisition. Le goodwill est principalement attribuable à la main-d'œuvre assemblée, aux processus opérationnels et aux synergies attendues de l'intégration de Hanes dans les activités existantes de la Société, qui n'ont pas été comptabilisés séparément, car ils ne satisfaisaient pas aux critères de comptabilisation pour les immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill comptabilisé dans le cadre de cette acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

4. ACQUISITIONS/CESSIONS D'ENTREPRISES (suite)

Hanes (suite)

Le tableau qui suit présente les montants provisoires comptabilisés pour les actifs acquis et les passifs repris à la date de leur acquisition :

	28 décembre 2025	Ajustement de la période d'évaluation ¹⁾	28 juin 2026
Actifs acquis			
Créances clients	316 008 \$	— \$	316 008 \$
Impôt sur le résultat à recevoir	18 303	—	18 303
Stocks	1 131 093	—	1 131 093
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	59 421	—	59 421
Actifs détenus en vue de la vente	941 203	16 405	957 608
Immobilisations corporelles	310 969	(3 633)	307 336
Actifs au titre de droits d'utilisation	138 471	—	138 471
Autres actifs non courants	59 924	—	59 924
Impôt sur le résultat différé	2 517	—	2 517
Immobilisations incorporelles	2 780 494	(2 829)	2 777 665
	5 758 403 \$	9 943 \$	5 768 346 \$
Passifs repris			
Créditeurs et charges à payer	612 644 \$	(3 982) \$	608 662 \$
Impôt sur le résultat à payer	60 667	(2 581)	58 086
Partie courante des obligations locatives	31 422	(1 705)	29 717
Partie courante de la dette à long terme	136 047	—	136 047
Passifs détenus en vue de la vente	372 520	(5 617)	366 903
Obligations locatives	168 191	(2 868)	165 323
Dette à long terme	2 334 759	—	2 334 759
Obligations au titre des avantages du personnel	76 461	—	76 461
Autres passifs non courants	16 679	—	16 679
Impôt sur le résultat différé	379 154	1	379 155
	4 188 544 \$	(16 752) \$	4 171 792 \$
Goodwill	597 171	(24 055)	573 116
Actifs nets acquis à la juste valeur	2 167 030 \$	2 640 \$	2 169 670 \$
Contrepartie versée en trésorerie à la clôture, après déduction de la trésorerie acquise	122 717 \$	— \$	122 717 \$
Émission d'actions ordinaires	2 014 571	—	2 014 571
Attributions à base de titres de participation	29 742	2 640	32 382
	2 167 030 \$	2 640 \$	2 169 670 \$

1) Les ajustements présentés ci-dessus se rapportent aux ajustements de la période d'évaluation de la répartition du prix d'acquisition de Hanes. Ces ajustements ont été effectués au cours de la période d'évaluation conformément à l'IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*, afin de refléter les nouvelles informations obtenues au sujet des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition, ou les corrections qui ne sont pas significatives. La période d'évaluation permet d'ajuster les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition et elle n'excède pas un an à compter de la date d'acquisition. Les ajustements de la période d'évaluation ont été faits au cours de la période de six mois close le 28 juin 2026, et l'incidence sur les états financiers de 2025 appliquées rétrospectivement à l'état consolidé du résultat net n'est pas significative.

5. CRÉANCES CLIENTS

	28 juin 2026	28 décembre 2025
Créances clients	1 088 744 \$	966 762 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(12 369)	(11 092)
	1 076 375 \$	955 670 \$

Au 28 juin 2026, les créances clients traitées aux termes de contrats d'achat de créances s'élevaient à 871,5 millions de dollars (777,0 millions de dollars au 28 décembre 2025). Les deux contrats d'achat de créances permettent la vente de créances clients d'un maximum de 975 millions de dollars et de 150 millions de dollars, respectivement, à la fois. Le premier contrat vient à échéance le 15 juin 2027, sous réserve de prorogations annuelles, et l'autre contrat n'a pas de date d'échéance précise et peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de 90 jours. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de créances client vendues, y compris le recouvrement. La différence entre la valeur comptable des créances vendues aux termes des contrats et la contrepartie reçue au moment du transfert s'élevait à 9,3 millions de dollars et 17,0 millions de dollars (3,9 millions de dollars et 7,4 millions de dollars en 2025) pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, respectivement, et a été comptabilisée dans les charges bancaires et autres charges financières.

L'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients se présente comme suit :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'ouverture de la période	(10 159) \$	(12 768) \$	(11 092) \$	(11 061) \$
Perte de valeur des créances clients	(340)	(560)	(628)	(2 537)
Autres ajustements incluant les radiations et les recouvrements	(1 870)	(70)	(649)	200
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à la clôture de la période	(12 369) \$	(13 398) \$	(12 369) \$	(13 398) \$

6. STOCKS

	28 juin 2026	28 décembre 2025
Matières premières et stocks de pièces de rechange	256 022 \$	253 219 \$
Travaux en cours	146 020	145 395
Produits finis	1 766 296	1 971 551
	2 168 338 \$	2 370 165 \$

7. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif ¹⁾	Montant en principal		Date d'échéance
		28 juin 2026	28 décembre 2025	
Partie non courante de la dette à long terme				
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain ^{2) 3)}	5,2 %	— \$	240 000 \$	Mars 2031
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 1, portant intérêt à un taux fixe de 4,36 % payable semestriellement	5,5 %	352 100	365 600	Nov. 2029
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 2, portant intérêt à un taux fixe de 4,71 % payable semestriellement	5,8 %	140 840	146 240	Nov. 2031
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 3, portant intérêt au taux CORRA majoré de 1,26 % payable trimestriellement	5,1 %	105 630	109 680	Mars 2028
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 4, portant intérêt à un taux fixe de 3,630 % payable semestriellement	5,4 %	140 840	146 240	Mars 2028
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 5, portant intérêt à un taux fixe de 4,149 % payable semestriellement	5,6 %	246 470	255 920	Nov. 2030
Billets non garantis de premier rang en dollars américains, série 1, portant intérêt à un taux fixe de 4,70 % payable semestriellement	4,7 %	600 000	600 000	Oct. 2030
Billets non garantis de premier rang en dollars américains, série 2, portant intérêt à un taux fixe de 5,40 % payable semestriellement	5,4 %	600 000	600 000	Oct. 2035
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ⁵⁾	5,2 %	300 000	300 000	Août 2029
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ⁵⁾	5,3 %	600 000	600 000	Déc. 2028
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ⁵⁾	5,2 %	500 000	500 000	Déc. 2027
		3 585 880 \$	3 863 680 \$	
Partie courante de la dette à long terme				
Programme de papier commercial américain ⁶⁾	4,3 %	495 181 \$	— \$	Variable ⁶
Billets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement ⁷⁾	2,9 %	100 000	100 000	Août 2026
Billets à payer, portant intérêt au taux ajusté SOFR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement ^{7) 8)}	2,9 %	50 000	50 000	Août 2026
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ^{2) 4)}	4,8 %	300 000	300 000	Juin 2026
		945 181 \$	450 000 \$	
Dette à long terme (y compris la partie courante)		4 531 061 \$	4 313 680 \$	

1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de six mois close le 28 juin 2026, incluant l'incidence des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, le cas échéant.

2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.

3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1,6 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction de la notation de crédit de la Société (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 29,2 millions de dollars (30,7 millions de dollars au 28 décembre 2025) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.

4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications). Après la clôture du trimestre, le prêt à terme a été remboursé en totalité à sa date d'échéance, le 30 juin 2026, au moyen de fonds provenant des activités opérationnelles.

5) La facilité de prêt à terme peut être remboursée par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. Avances au taux de base américain portant intérêt aux taux de base américains ou avances au SOFR, majoré d'un écart allant de 1 % à 2 % en fonction de la notation de crédit de la Société (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).

6) Le montant en principal total en cours au titre de ce programme est limité à tout moment à 1,6 milliard de dollars. Le programme de papier commercial américain est adossé à la facilité de crédit renouvelable consentie non garantie de la Société. Les billets de papier commercial américain sont des titres à court terme d'une échéance maximale de 397 jours, dont le taux d'intérêt est fixé au moment de l'émission de temps à autre. Le taux d'intérêt effectif de 4,3 % représente le taux d'intérêt moyen pondéré de ces emprunts.

7) Les effets non garantis émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.

8) Le taux SOFR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,57 %.

7. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Le 20 mars 2026, la Société a modifié sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie afin de faire passer le total des engagements renouvelables de 1,2 milliard de dollars à 1,6 milliard de dollars, avec prise d'effet à la même date.

Le 15 mai 2026, la Société a établi un programme de papier commercial aux États-Unis sur la base d'un placement privé. Ce programme permet à la Société d'émettre, à sa discrétion, des billets de papier commercial non garantis dont l'échéance n'excède pas 397 jours. Le montant en principal total des billets de papier commercial non garantis en cours à tout moment ne peut dépasser 1,6 milliard de dollars. Le programme de papier commercial américain est adossé à la facilité de crédit renouvelable consentie non garantie de la Société. Au 28 juin 2026, la Société avait un encours total d'emprunts sous forme de papier commercial de 495 millions de dollars américains, présenté dans la « partie courante de la dette à long terme » de ses états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (néant au 28 décembre 2025). Le taux d'intérêt moyen pondéré de ces emprunts s'établissait à 4,3 % au 28 juin 2026.

La Société présente les émissions et les remboursements de papier commercial, dont l'échéance est inférieure à 30 jours dans tous les cas, sur une base nette dans ses tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

Aux termes de la facilité de crédit renouvelable, des facilités de prêt à terme et des billets privés américains, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives, notamment le maintien de ratios financiers. La Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières en date du 28 juin 2026.

8. COÛTS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES À DES ACQUISITIONS

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Indemnités de départs et coûts relatifs aux avantages du personnel	11 930 \$	3 551 \$	39 039 \$	3 551 \$
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	1 786	3 958	3 453	6 653
Perte nette (profit net) à la sortie et à la réduction de valeur d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	66 621	(55)	81 028	2 221
Coûts de transaction et d'intégration connexes à des acquisitions	9 686	687	27 480	687
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	90 023 \$	8 141 \$	151 000 \$	13 112 \$

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de six mois close le 28 juin 2026 reflètent principalement les dépenses associées à l'intégration de Hanes. Ces coûts comprennent les indemnités de départ et autres charges connexes (principalement liées à la fermeture d'installations de fabrication, y compris une installation de fabrication d'articles chaussants, deux installations de fabrication de textile et une installation de couture) de 39,0 millions de dollars et la radiation de matériel se rapportant à la fermeture de ces installations de 71,9 millions de dollars, et comprennent un montant de 7,9 millions de dollars lié à des coûts de sortie résultant de la résiliation de contrats de location et à la dépréciation d'un centre de distribution situé aux États-Unis. Cette période inclut aussi des coûts de transaction de 3,0 millions de dollars liés au processus de vente de HAA (qui a été classée comme une activité abandonnée). De plus, 21,1 millions de dollars ont été engagés au titre des autres charges liées à l'intégration de Hanes (y compris des coûts de services-conseils et de TI), 2,7 millions de dollars au titre des coûts de transaction supplémentaires et 2,9 millions de dollars au titre d'autres coûts de sortie et de relocalisation liés à la fermeture de l'installation de fabrication d'articles chaussants et d'une installation de couture. Indépendamment de Hanes, d'autres charges d'environ 2,5 millions de dollars ont été inscrites, incluant des coûts liés à des activités de restructuration amorcées au cours d'exercices antérieurs. Pour la période de six mois close le 29 juin 2025, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions comprennent des coûts de 6,7 millions de dollars liés à la sortie de relations avec un tiers fournisseur de services de couture dans le sud d'Haïti, un montant de 3,1 millions de dollars se rapportant à la fermeture d'une usine de filature aux États-Unis et d'autres charges incluant des coûts liés aux activités de restructuration amorcées au cours d'exercices antérieurs.

9. AUTRES INFORMATIONS

a) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Amortissement des immobilisations corporelles	32 832 \$	28 872 \$	66 278 \$	57 790 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11 852	3 829	23 802	7 770
Ajustement au titre de la variation de l'amortissement incluse dans les stocks à l'ouverture et à la clôture de la période	9 031	1 734	3 523	(3 932)
Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels	11 911	1 924	23 572	3 847
Amortissement des logiciels	2 696	1 234	5 392	2 463
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles compris dans le bénéfice net	68 322 \$	37 593 \$	122 567 \$	67 938 \$

Au 28 juin 2026, les immobilisations corporelles comprennent une tranche de 38,4 millions de dollars (47,1 millions de dollars au 28 décembre 2025) de bâtiments et de matériel non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Au 28 juin 2026, les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 6,4 millions de dollars (5,6 millions de dollars au 28 décembre 2025) au titre de logiciels non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Ces actifs ne sont amortis qu'à partir du moment où ils sont prêts pour utilisation.

Au 28 juin 2026, la Société s'était engagée à hauteur d'environ 54,5 millions de dollars en ce qui a trait à l'acquisition d'immobilisations corporelles liées principalement aux activités de fabrication.

b) Charges financières, montant net

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Charges d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	54 042 \$	25 619 \$	106 461 \$	49 653 \$
Charges bancaires et autres charges financières	12 561	5 650	22 410	11 197
Intérêts gagnés sur les remboursements de tarifs	(1 012)	—	(1 012)	—
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	4 047	1 312	7 764	2 692
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	127	134	253	244
Perte (profit) de change	(480)	(723)	143	(1 930)
Charges financières, montant net	69 285 \$	31 992 \$	136 019 \$	61 856 \$

c) Transactions entre parties liées

Au cours des périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, la Société a engagé des dépenses liées à l'utilisation d'un avion et d'autres services de 0,4 million de dollars (0,3 million de dollars en 2025) et de 0,7 million de dollars (0,6 million de dollars en 2025), respectivement, auprès d'une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. Les paiements relatifs à ces dépenses sont effectués conformément aux modalités de l'entente conclue par les parties liées. Au 28 juin 2026, le montant comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer se rapportant à l'utilisation de l'avion s'est élevé à 0,4 million de dollars (0,1 million de dollars au 28 décembre 2025).

Au 28 juin 2026, la Société s'était engagée à hauteur de 0,7 million de dollars au titre de cette entente, qui a trait aux frais d'utilisation minimaux pour le reste de l'exercice 2026.

9. AUTRES INFORMATIONS (SUITE)

d) Obligations locatives

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration.

Le tableau suivant présente les obligations locatives comptabilisées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière :

	28 juin 2026	28 décembre 2025
Courantes	57 596 \$	59 759 \$
Non courantes	264 811	254 742
	322 407 \$	314 501 \$

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs en vertu des contrats de location non résiliables (y compris les contrats de location à court terme) au 28 juin 2026 :

	28 juin 2026
Moins de un an	77 585 \$
De un à cinq ans	188 879
Plus de cinq ans	121 211
	387 675 \$

Le total des sorties de fonds liées aux obligations locatives comptabilisées (y compris les intérêts) pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 s'est élevé à 19,3 millions de dollars et 36,5 millions de dollars (5,8 millions de dollars et 11,6 millions de dollars en 2025), respectivement, dont des tranches de 15,2 millions de dollars et 28,7 millions de dollars (4,5 millions de dollars et 8,9 millions de dollars en 2025), respectivement, au titre des sorties de fonds liées aux activités de financement.

e) Aide gouvernementale

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, la Société a comptabilisé des montants de 5,4 millions de dollars et 10,5 millions de dollars (3,8 millions de dollars et 8,3 millions de dollars en 2025), respectivement, dans le coût des ventes relativement à l'aide gouvernementale pour les coûts de production.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, le gouvernement de la Barbade a mis en place un crédit pour l'emploi, afin de stimuler l'activité économique et l'emploi dans ce pays. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, la Société a comptabilisé dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global des montants de 9,5 millions de dollars et de 20,9 millions de dollars (11,6 millions de dollars et 19,7 millions de dollars en 2025), respectivement, au titre de ce crédit pour l'emploi, en tant que réduction des charges de vente et charges générales et administratives.

Au cours de l'exercice 2025, le gouvernement de la Barbade a promulgué le projet de loi établissant l'Economic Diversification and Growth Fund (« EDGF »), un programme visant à stimuler l'emploi et la croissance économique à la Barbade. Au début de 2026, la Société a déposé une demande en vertu du programme EDGF dans le cadre de son plan d'intégration de Hanesbrands et a reçu, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026, la confirmation que sa demande avait été acceptée telle qu'elle avait été présentée. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, la Société a inscrit un montant à recevoir de 37,5 millions de dollars au titre de l'EDGF dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière, ainsi qu'une réduction des charges de vente et charges générales et administratives aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global, dont une tranche de 25 millions de dollars se rapporte à des conditions remplies au cours de l'exercice 2025 et une tranche de 12,5 millions de dollars se rapporte à l'exercice 2026.

9. AUTRES INFORMATIONS (SUITE)

f) Remboursement de tarifs

Au cours des périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026, la Société a comptabilisé environ 30 millions de dollars au titre des remboursements de tarifs liés à la phase I de la loi intitulée *International Emergency Economic Powers Act* (« IEEPA ») dans le cadre du processus de remboursement du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (Customs and Border Protection, ou « CBP »). Sur ce montant de 30 millions de dollars, environ 25 millions de dollars ont été comptabilisés en tant que réduction du coût des ventes, 1 million de dollars en tant que produits d'intérêts et environ 4 millions de dollars en tant que réduction des stocks.

En ce qui concerne les remboursements de tarifs par la CBP liés à la phase II de l'IEEPA, la Société prévoit comptabiliser environ 180 millions de dollars en tant que réduction du coût des ventes lorsque la réception de ces montants deviendra quasiment certaine. Au 28 juin 2026, le remboursement était probable mais pas tout à fait certain, et ce montant n'a donc pas encore été comptabilisé. En outre, la Société prévoit récupérer environ 15 millions de dollars au titre des remboursements de tarifs en vertu de l'IEEPA qui n'entraient pas dans le champ d'application du processus de remboursement des phases I et II; toutefois, au 28 juin 2026, tant le calendrier que la recouvrabilité de ces montants restaient incertains, et par conséquent, aucun montant n'avait été comptabilisé.

10. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Instruments financiers – valeurs comptables et justes valeurs

Les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé non audité de la situation financière, se présentaient comme suit :

	28 juin 2026	28 décembre 2025
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	268 302 \$	284 458 \$
Créances clients	1 076 375	955 670
Actifs financiers inclus dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	118 396	69 234
Créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants	56 746	65 519
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Actifs financiers dérivés inclus dans les charges payées d'avance, les acomptes et les autres actifs courants	31 920	3 493
Actifs financiers dérivés inclus dans les autres actifs non courants	1 944	23 242
Passifs financiers		
Coût amorti		
Créditeurs et charges à payer ¹⁾	1 015 542 \$	1 251 927 \$
Dette à long terme – portant intérêt à des taux variables	2 350 811	2 099 680
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes ²⁾	2 180 250	2 214 000
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Passifs financiers dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	16 572	12 283
Passifs financiers dérivés inclus dans les autres passifs non courants	7 220	—

1) Les créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 78,9 millions de dollars (78,1 millions de dollars au 28 décembre 2025) aux termes d'ententes de financement de la chaîne d'approvisionnement (affacturage inversé) conclues avec une institution financière, en vertu desquelles les montants que la Société doit à certains fournisseurs peuvent être recouvrés par ces derniers auprès d'une institution financière avant leur échéance initiale. Ces soldes sont classés dans les créditeurs et charges à payer et les paiements connexes, dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, étant donné que l'objectif principal de l'entente est de fournir du financement au fournisseur et non pas à la Société, que l'entente ne prolonge pas de façon importante les modalités de paiement au-delà des modalités normales convenues avec les autres fournisseurs et qu'aucun report supplémentaire ou sûreté spéciale porté en garantie de ces paiements n'est inclus dans l'entente. Les créditeurs et charges à payer comprennent également des soldes à payer de 60,1 millions de dollars (120,1 millions de dollars au 28 décembre 2025) découlant essentiellement d'un délai d'une semaine entre le recouvrement des créances vendues et la remise hebdomadaire à la banque qui est la contrepartie aux termes du contrat d'achat de créances, dont il est question à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

2) La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes s'élevait à 2 194,7 millions de dollars au 28 juin 2026 (2 229,6 millions de dollars au 28 décembre 2025).

10. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Actifs et passifs financiers à court terme

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, car ils portent intérêt à des taux variables ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des instruments similaires.

Actifs non courants et dette à long terme portant intérêt à des taux variables

La juste valeur des créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants, et de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables de la Société, se rapproche également de leur valeur comptable respective, car les taux d'intérêt utilisés pour évaluer leur valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels sur le marché.

Dette à long terme portant intérêt à des taux fixes

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et en utilisant des taux d'actualisation basés sur le rendement à l'échéance pour des émissions similaires. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes a été évaluée en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture efficaces et sont composés de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes du contrat de prêt et des effets non garantis. La juste valeur de ces contrats à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance selon le taux inscrit au contrat et la valeur du contrat à l'échéance selon le taux qu'une contrepartie utiliserait pour renégocier les mêmes modalités de contrat à la date d'évaluation dans les conditions actuelles. La juste valeur des contrats d'option est évaluée au moyen de modèles d'évaluation des options utilisant diverses données combinant des cours du marché et des données corroborées par le marché, incluant des estimations relatives à la volatilité et des écarts de crédit ajustés en fonction des options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée en fonction des données de marché, en évaluant la différence entre le taux fixe du marché et la courbe à terme pour les taux d'intérêt variables applicables.

La Société a également conclu des opérations sur dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change découlant de son passif au titre des billets des séries 1, 2, 3 et 5 et des charges d'intérêts libellées en dollars canadiens. Ces swaps de devises ont été désignés au moment de l'établissement et sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie. Dans la mesure où la couverture est efficace, la partie de la variation de la juste valeur des swaps attribuable au risque de change couvert est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés à l'état du résultat net à mesure que les versements d'intérêts couverts ont une incidence sur le bénéfice net et que la réévaluation du capital des billets a une incidence sur le résultat net.

La Société a également conclu des opérations sur dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change découlant de son passif au titre des billets de série 4 et des charges d'intérêts fixes libellées en dollars canadiens. Le swap de devises a été désigné au moment de l'établissement et est comptabilisé en tant que couverture de juste valeur des variations de la juste valeur découlant des variations du taux d'intérêt sans risque et du taux de change. La valeur comptable du passif des billets de série 4 est ajustée pour tenir compte de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert, avec une écriture correspondante à l'état du résultat net. Les variations de la juste valeur du swap de devises sont comptabilisées en résultat dans le même poste.

Les instruments financiers dérivés ont été évalués en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

11. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Risque de change	(8 496) \$	14 308 \$	(28 124) \$	13 553 \$
Risque marchandises associé aux prix	8 348	(4 022)	49 525	(8 171)
Risque de taux d'intérêt	(329)	195	(1 371)	117
Impôt sur le résultat	984	889	(1 560)	896
Montants reclassés des autres éléments du résultat global aux stocks, relativement au risque marchandises associé aux prix	7 120	4 215	(79)	6 242
Montants reclassés des autres éléments du résultat global au bénéfice net, relativement au risque de change, au risque marchandises et au risque de taux d'intérêt inclus dans ce qui suit :				
Ventes nettes	(183)	1 082	318	(475)
Charges de vente et charges générales et administratives	(116)	177	(386)	842
Charges financières, montant net	22 767	(35 379)	41 228	(42 068)
Impôt sur le résultat	(52)	142	(149)	218
Écarts de conversion	(7 693)	—	8 644	—
Autres éléments du résultat global	22 350 \$	(18 393) \$	68 046 \$	(28 846) \$

Au 28 juin 2026, le cumul des autres éléments du résultat global de 47,8 millions de dollars comprenait des profits nets différés sur les ajustements d'écarts de conversion de 25,5 millions de dollars, des profits nets différés sur les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap liés aux marchandises de 23,7 millions de dollars, des profits nets différés sur les contrats de swap de taux d'intérêt de 0,2 million de dollars, des profits nets différés sur les contrats de change à terme de 2,0 millions de dollars, partiellement contrebalancés par des pertes nettes différées sur les contrats de swap de taux d'intérêt et de devises de 3,3 millions de dollars et une charge nette d'impôt différé de 0,3 million de dollars. Une tranche d'environ 9,8 millions de dollars des profits nets présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassée dans les stocks ou dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois.

12. BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Bénéfice net (perte nette)				
Activités poursuivies	90 401 \$	137 929 \$	35 349 \$	222 611 \$
Activités abandonnées	(140 355)	—	(151 092)	—
Total	(49 954) \$	137 929 \$	(115 743) \$	222 611 \$
Bénéfice (perte) de base par action				
Activités poursuivies	0,49 \$	0,91 \$	0,19 \$	1,47 \$
Activités abandonnées	(0,76)	—	(0,82)	—
Total	(0,27) \$	0,91 \$	(0,63) \$	1,47 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action				
Activités poursuivies	0,49 \$	0,91 \$	0,19 \$	1,47 \$
Activités abandonnées	(0,76)	—	(0,82)	—
Total	(0,27) \$	0,91 \$	(0,63) \$	1,47 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	185 176	150 762	185 159	151 318
Plus l'effet dilutif des options sur actions, des UAI visant des actions nouvelles et des actions ordinaires détenues en fiducie	33	53	34	81
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	185 209	150 815	185 193	151 399

Sont exclues du calcul ci-dessus pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 : 1,6 million d'UAI visant des actions nouvelles (1,7 million en 2025), qui sont considérées comme des actions dont l'émission est conditionnelle et pour lesquelles les conditions de performance n'étaient pas remplies au 28 juin 2026.

Sont exclues du calcul ci-dessus pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 28 juin 2026 : aucune UAI visant des actions nouvelles qui étaient réputées être antidilutives.

13. ACTIVITÉS DÉTENUES EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En décembre 2024, Hanes a finalisé ses plans de retrait des activités japonaises liées à Champion et, par conséquent, les actifs et les passifs des activités japonaises liées à Champion ont été comptabilisés comme détenus en vue de la vente. Le 15 juin 2026, la Société a conclu la vente des activités japonaises liées à Champion. Se reporter à la note 4 des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés pour en savoir plus à ce sujet. Comme il est indiqué dans la note 2 d), les actifs et les passifs de HAA sont comptabilisés comme détenus en vue de la vente, et les résultats opérationnels de HAA et des activités japonaises liées à Champion sont classés comme des activités abandonnées.

Au 28 juin 2026, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 153,0 millions de dollars sur les actifs détenus en vue de la vente de HAA pour les ramener à leur juste valeur estimée diminuée des coûts de vente. Cette perte de valeur reflète une baisse de la valeur recouvrable estimée, due aux conditions de marché défavorables observées récemment en Australie. Se reporter à la note 17 « Événements postérieurs à la date de clôture » pour un complément d'information.

Les actifs et les passifs des entreprises classées dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière comme étant détenues en vue de la vente comprennent les éléments suivants :

	28 juin 2026	28 décembre 2025
Actifs détenus en vue de la vente – HAA	757 895 \$	906 236 \$
Actifs détenus en vue de la vente – activités japonaises liées à Champion	—	53 077
	757 895 \$	959 313 \$
Passifs détenus en vue de la vente – HAA	281 773 \$	309 262 \$
Passifs détenus en vue de la vente – activités japonaises liées à Champion	—	71 661
	281 773 \$	380 923 \$

Les principales composantes des résultats opérationnels des activités abandonnées sont les suivantes :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Ventes nettes	201 180 \$	— \$	390 338 \$	— \$
Coût des ventes	89 058	—	198 512	—
Bénéfice brut	112 122	—	191 826	—
Charges de vente et charges générales et administratives	72 259	—	147 758	—
Bénéfice opérationnel	39 863	—	44 068	—
Autres charges	99	—	208	—
Charges financières, montant net	11 232	—	22 489	—
Bénéfice lié aux activités opérationnelles, avant l'impôt sur le résultat	28 532	—	21 371	—
Charge d'impôt sur le résultat	3 272	—	6 848	—
Bénéfice lié aux activités opérationnelles, après déduction de l'impôt	25 260	—	14 523	—
Perte de valeur de HAA	153 000	—	153 000	—
Perte à la vente des activités japonaises liées à Champion (note 4)	12 615	—	12 615	—
Perte découlant des activités abandonnées, après déduction de l'impôt	(140 355) \$	— \$	(151 092) \$	— \$

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – autres éléments

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
(Profit net latent) perte nette latente sur change et sur dérivés financiers	(830) \$	(49) \$	6 711 \$	1 721 \$
Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des profits et des pertes différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net	24 075	(6 394)	18 322	(5 711)
Perte (profit) à la sortie d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation	706	(92)	845	(183)
Autres actifs non courants	19 143	7 277	14 018	4 728
Autres passifs non courants	12 925	(250)	203	(1 847)
	56 019 \$	492 \$	40 099 \$	(1 292) \$

b) Variations des transactions sans effet de trésorerie

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Entrées nettes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles comprises dans les créditeurs et charges à payer	3 310 \$	82 \$	1 497 \$	346 \$
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et de logiciels compris dans les autres actifs courants	—	—	(455)	—
Montants à payer relatifs à l'impôt sur les rachats d'actions inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	1 550	—	2 476
Ajouts d'actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les obligations locatives	53 755	8 739	53 753	9 030
Actions rachetées à des fins d'annulation incluses dans les créditeurs et charges à payer	—	573	—	533
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au capital social provenant d'actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et à l'exercice d'options sur actions	184	10	27 943	16 414
Rémunération différée créditée au surplus d'apport	—	(476)	(1 102)	(1 540)
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au surplus d'apport au titre de dividendes attribués à des unités d'actions incessibles	838	—	838	884
Retenues d'impôt à payer dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises	1 474	—	(17 326)	—
Dividendes à payer	(46 204)	(34 625)	—	—

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

c) Variations des soldes du fonds de roulement

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Créances clients	(61 130) \$	(41 709) \$	(105 781) \$	(160 270) \$
Impôt sur le résultat	(58 070)	1 833	(48 453)	4 853
Stocks	260 687	15 616	248 279	(101 026)
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	(51 345)	(22 075)	(46 880)	(23 202)
Créditeurs et charges à payer	(45 862)	46 717	(257 388)	14 497
	44 280 \$	382 \$	(210 223) \$	(265 148) \$

d) Flux de trésorerie liés aux activités de financement – autres éléments

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Produit tiré de l'émission d'actions	488 \$	424 \$	923 \$	9 218 \$
Retenues d'impôt payées dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises	138	(87)	(51 975)	(21 285)
Dividendes versés	(92 386)	(68 457)	(92 386)	(68 457)
Rachat et annulation d'actions	—	(76 369)	—	(138 018)
Paie ment au titre des obligations locatives	(25 259)	(4 497)	(48 127)	(8 935)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(1 247)	—	(72 712)	(25 757)
Paie ment d'impôt sur les actions rachetées à des fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(3 330)	(14 910)
Coûts de transaction liés à l'émission de titres de participation	—	—	(108)	—
Coûts de financement différés	2 116	—	1 813	—
	(116 150) \$	(148 986) \$	(265 902) \$	(268 144) \$

15. PASSIFS ÉVENTUELS

Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

La Société comptabilise un passif lorsqu'il est probable qu'un passif soit engagé et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de la perte. Une part importante de jugement est nécessaire pour déterminer la probabilité qu'un passif soit engagé et le montant estimé du passif. La Société examine ces questions au moins une fois chaque trimestre et ajuste ces passifs pour rendre compte du résultat des négociations, des règlements, des décisions, des avis de ses conseillers juridiques et de la mise à jour d'autres informations et événements ayant trait à une affaire donnée.

16. VENTILATION DES PRODUITS

Depuis l'acquisition de Hanes, la Société a procédé à une réorganisation de ses équipes des ventes internes afin de mieux les aligner sur sa stratégie de mise en marché. En conséquence, à compter du premier trimestre de l'exercice 2026, la Société effectuera une transition pour remplacer la présentation des ventes nettes pour les Vêtements de sport et les Vêtements d'intérieur par la présentation des mêmes informations sur une base de « détail » et de « gros ». Les ventes en gros comprennent les ventes aux distributeurs, aux sérigraphes, aux décorateurs et aux clients des marques mondiales axées sur le style de vie. Les ventes au détail comprennent les ventes aux marchands du marché de masse, aux grands magasins, aux chaînes nationales, aux détaillants spécialisés, aux détaillants en ligne et directement aux consommateurs.

Les ventes nettes selon le réseau sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
Ventes en gros	769 385 \$	781 370 \$	1 321 445 \$	1 407 770 \$
Ventes au détail	813 089	137 134	1 426 973	222 406
	1 582 474 \$	918 504 \$	2 748 418 \$	1 630 176 \$

La Société a révisé des données comparatives afin de se conformer à la présentation de la période à l'étude.

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	28 juin 2026	29 juin 2025	28 juin 2026	29 juin 2025
États-Unis	1 438 621 \$	825 567 \$	2 507 699 \$	1 458 128 \$
Canada	42 870	32 032	67 823	59 966
International	100 983	60 905	172 896	112 082
	1 582 474 \$	918 504 \$	2 748 418 \$	1 630 176 \$

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 29 juillet 2026, la Société a conclu une convention définitive en vue de se dessaisir de HAA pour environ 700 millions de dollars australiens (soit environ 490 millions de dollars), sous réserve des ajustements de clôture d'usage liés au fonds de roulement et à la dette nette. La clôture de l'opération est assujettie à l'obtention des autorisations réglementaires requises et au respect des conditions de clôture habituelles.